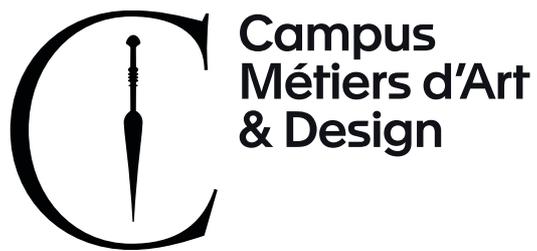


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

**Héloïse Leboucher – directrice opérationnelle
Campus des métiers d'art et du design (CMAD)
Paris, Manufactures des Gobelins**

Table des matières

| | |
|---|----|
| 1. PRÉSENTATION DU CONTEXTE | 4 |
| 1.1 RAPPEL DES PRINCIPALES ETAPES CONSTITUTIVES DE L’HABILITATION | 4 |
| 1.2 RAPPEL DU CADRE CONTRACTUEL | 4 |
| 2. STRATEGIE ET GOUVERNANCE | 6 |
| 2.1. NOTE STRATEGIQUE | 6 |
| 2.2. GOUVERNANCE ET CONDUITE DE PROJET | 6 |
| <i>2.2.1 Organisation et fonctionnement des instances de pilotage du projet</i> | 7 |
| <i>2.2.2 Retour d’expérience et points d’amélioration</i> | 8 |
| <i>2.2.3 Actions correctives à envisager</i> | 9 |
| 2.3 COORDINATION DU PROJET ET DES PARTENAIRES DU CONSORTIUM | 9 |
| <i>2.3.1 Relation du consortium avec les autorités académiques</i> | 10 |
| <i>2.3.2 Organisation des équipes opérationnelles du consortium</i> | 10 |
| <i>2.3.3 Demandes d’adhésion</i> | 11 |
| 2.4 COMMUNICATION ET DIFFUSION | 12 |
| <i>2.4.1 Création de l’identité visuelle</i> | 12 |
| <i>2.4.2 Prévision 2022</i> | 14 |
| 3. MISE EN ŒUVRE DU PROJET | 15 |
| 3.1. RAPPEL DES CONSTATS, DES ENJEUX ET DES ORIENTATIONS | 15 |
| 3.2. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DU PROJET ET PERSPECTIVES | 16 |
| 3.4 VALORISATION | 16 |
| 3.5 PARCOURS | 17 |
| 3.6 INNOVATION | 19 |
| 3.7 INTERNATIONAL | 22 |
| 4. ASPECTS FINANCIERS..... | 24 |
| 4. 1 BILANS ANNUELS DES DEPENSES (2019 – 2021) | 24 |
| 4. 2 REPARTITION DES FONDS PERÇUS - COFINANCEMENTS ATTENDUS ET OBTENUS | 26 |
| 5. BILAN DES OBJECTIFS ET INDICATEURS..... | 28 |
| 5.1 POINT METHODOLOGIQUE | 28 |
| 5.2 INDICATEURS ET REALISATION DES OBJECTIFS DE LA PHASE 1 | 28 |
| FICHES ACTIONS | 30 |
| VALORISATION | 30 |
| PARCOURS | 30 |
| RAYONNEMENT INTERNATIONAL | 30 |
| INNOVATION | 30 |
| ANNEXES | 48 |
| 1. CADRE LEGAL | 48 |
| 2. COMPTE-RENDU DES INSTANCES | 48 |
| 3. SUPPORTS DE COMMUNICATION | 48 |
| 4. ASPECTS FINANCIERS | 48 |
| 5. INDICATEURS | 48 |

1. PRÉSENTATION DU CONTEXTE

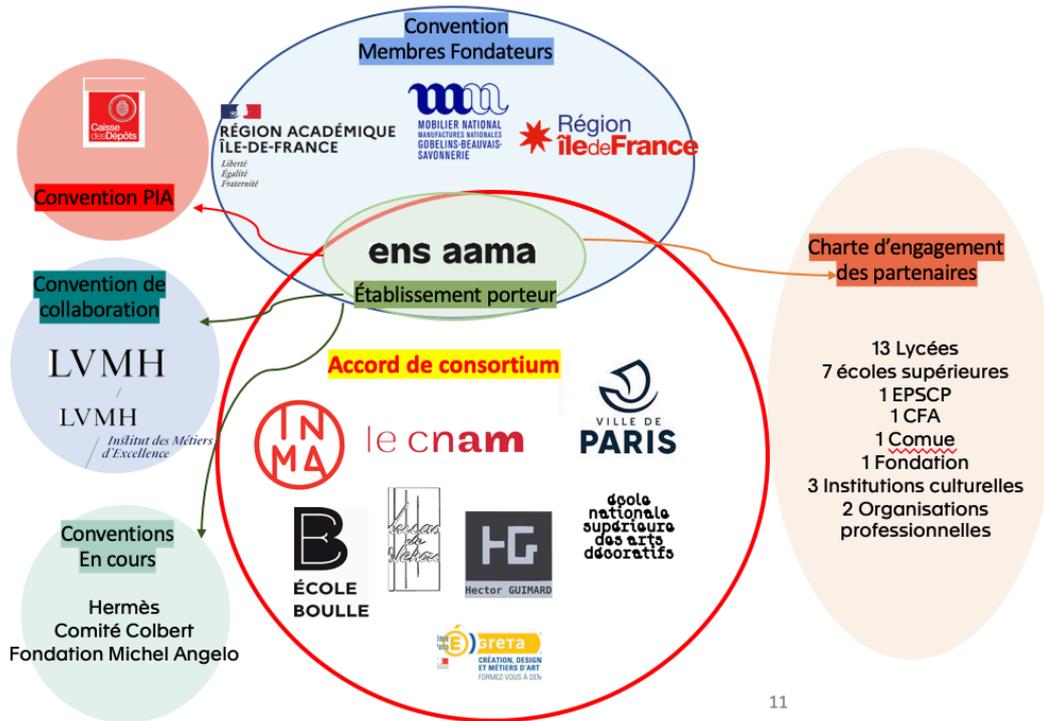
1.1 Rappel des principales étapes constitutives de l'habilitation

- Présentation au CREFOP : 28 mars 2019
- Dépôt du dossier PIA : 14 mai 2019
- Présentation du dossier au jury du PIA3 : 21 juin 2019
- Présentation au CIAEN (Conseil Interacadémique de l'Éducation) : 25 juin 2019
- Date officielle de démarrage du projet : 1^{er} septembre 2019
- Dépôt du dossier de candidature à la labellisation Excellence : 10 septembre 2019
- Vote en Commission Permanente du CRIF de la convention Région Ile-de-France/Académie de Paris/ Ensaama : 19 octobre 2019
- Annonce de la labellisation Excellence du CMAD par le MEN : 6 février 2020
- Levée des réserves par le jury du PIA3 : 11 février 2020
- Signature de la convention entre les 4 membres fondateurs (Académie de Paris, Région Île-de-France, Mobilier national, Ensaama) : 4 juin 2020
- Publication de la labellisation Excellence au Journal Officiel : Arrêté du 25 août 2020
- Signature de la convention de financement entre la CDC et l'ENSAAMA: 17 septembre 2020
- Installation de la gouvernance – Mise en place des instances – Programmation des actions : juin à décembre 2020

1.2 Rappel du cadre contractuel

- Convention Ensaama /CDC
- Convention constitutive Académie de Paris/Région Île-de-France/Mobilier national/Ensaama
- Accord de consortium – 9 membres signataires : ENSAAMA - Lycée Lucas de Nehou - Lycée Hector Guimard - LPMA Boule - Greta CDMA – CNAM – EnsAD - Ateliers de Paris – INMA
- Charte d'engagement des partenaires – 29 établissements signataires et 5 institutions culturelles et organisations professionnelles
- Conventions B2B entre le CMAD (représenté par l'Ensaama) et des partenaires privés

Voir Annexe 1 – cadre légal



11

En l'absence de statut juridique autonome, le CMAD est représenté par l'Ensaama qui est signataire de l'ensemble des conventions.

Le cadre légal s'organise autour de 5 niveaux différents de convention qui engagent réciproquement les signataires vis-à-vis de l'Ensaama, sans toutefois les engager systématiquement entre eux.

Points de vigilance :

- Le portage par un EPLE entraîne des difficultés de fonctionnement budgétaire significatives qui nécessitent des aménagements. L'EPLE est limité dans sa capacité de signature par le cadre comptable défini dans le code de l'éducation. Il ne peut pas être directement employeur, ne peut pas adresser de fiches de paye. Il ne peut pas non plus acheter des droits d'exploitation de dessins et de modèles ni prendre en charge le versement de récompenses dans le cadre de concours organisés par le CMAD
- Le budget du CMAD abondé par les différents financeurs (Région, CDC, Entreprises partenaires) est intégré au budget de fonctionnement ordinaire de l'ENSAAMA dans un domaine dédié mais selon une répartition qui s'inscrit dans les dénominations de chapitres propres à l'EPLE. Ces dénominations ne correspondent pas au classement par actions, par axes ni même à la nature des dépenses prévues dans le schéma de financement du projet. Un système de « conversion » entre les différents modèles de classement des dépenses et recettes doit être constamment mis en place et adapté ce qui alourdit la gestion et diminue fortement la lisibilité du budget. Le budget étant intégré à celui de l'EPLE support, il devient de fait un élément inscrit dans le compte financier de l'ENSAAMA et fait l'objet d'un vote pour décision par le conseil d'administration de l'ENSAAMA. Cette instance n'est pas informée du fonctionnement du CMAD, ne participe pas aux instances de pilotage du CMAD et n'est pas représentative des acteurs qui constituent le CMAD. En revanche, il n'y a pas de vote possible sur le budget par des instances représentatives des membres du CMAD dans la configuration actuellement de la gouvernance.
- Une clause de confidentialité s'applique aux conventions signées en B2B avec les partenaires privés (LVMH – Hermès). Cette disposition ne permet pas de rendre compte précisément aux partenaires de la nature des accords passés avec les entreprises.

2. STRATEGIE ET GOUVERNANCE

2.1. Note stratégique

Le CMAD a vu le jour dans un contexte difficile en raison de la mise en place du premier confinement avant même que les acteurs puissent être réunis lors de son premier évènement de lancement. Après un an de fonctionnement dans des conditions très contraintes en raison de la crise sanitaire, le CMAD a réussi à s'imposer progressivement dans les débats. À défaut d'être encore intégré dans les pratiques, il est à présent identifié comme un acteur clé par les établissements et les entreprises partenaires et la collectivité territoriale commence à inscrire le Campus dans la communication qu'elle mène sur le Design. N'ayant pas de modèle antérieur de fonctionnement d'un dispositif de cette nature dans l'académie de Paris qui ne comptait aucun CMQ en activité avant la création du CMAD, les partenaires ont dû inventer les procédures permettant de mettre en œuvre et de réguler un projet au fur et à mesure que celui-ci déployait ses premières actions.

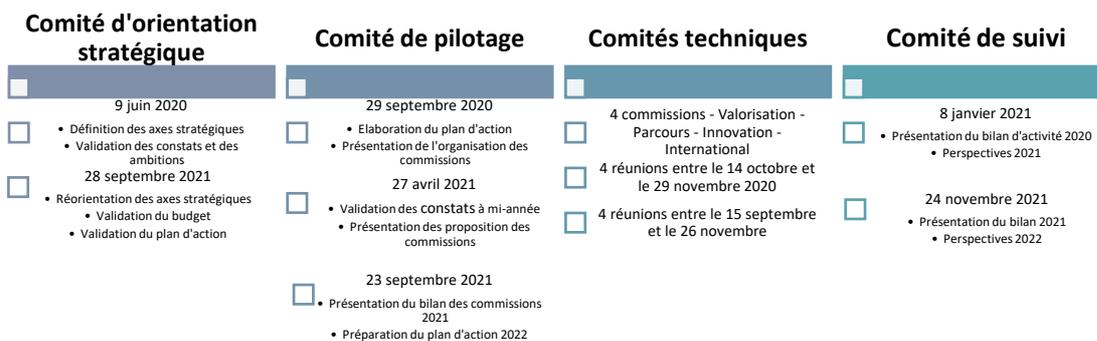
Cet exercice délicat de mise en œuvre et d'ajustement à la lumière de l'expérience a concerné aussi bien le fonctionnement interne entre les membres du CMAD que l'articulation avec les autorités académiques et les relations avec les services de la tutelle régionale.

À la lumière de cette expérience, on retiendra qu'il n'est pas négatif de laisser une certaine souplesse et de prévoir une régulation et des ajustements progressifs pour assurer la fluidité des relations et l'engagement plus actif des partenaires. Ce mode de fonctionnement agile a permis au CMAD de laisser plus de place à la responsabilisation des acteurs. De nombreux partenaires ont ainsi démontré leur attachement à ce projet en s'engageant dans des actions concrètes alors même que le contexte sanitaire requérait toute leur attention sur d'autres priorités.

Ces deux années se sont caractérisées également par un double engagement du CMAD, d'une part dans le réseau des CMQ d'Île-de France et d'autre part dans le RTN – Réseau Thématique National – des CMAD des Industries créatives (13 CMAD Mode, Métiers d'art, Design, Média, Image, Patrimoine). Cet engagement s'est trouvé renforcé par l'attribution, par la Mission Éducation – Économie – CMAD de la DEGESCO, de la responsabilité du pilotage du RTN à la directrice opérationnelle du CMAD Métiers d'art et design.

2.2. Gouvernance et conduite de projet

Les instances de gouvernance sont définies dans les accords et conventions de cadrage du CMAD. Les comités se sont tenus selon les récurrences prévues entre les partenaires.



2.2.1 Organisation et fonctionnement des instances de pilotage du projet

Le Comité d'Orientation Stratégique (COS)

Placé sous la présidence du recteur de la région académique Île-de-France et de la présidente du conseil régional d'Île-de-France, le Comité d'Orientation Stratégique (COS) a pour mission de :

- Définir la (les) stratégie(s) à mettre en œuvre et l'(les) adapter
- Établir, phaser et contrôler le programme d'actions et affecter les moyens
- Valider puis évaluer le plan d'action élaboré par le Directeur Opérationnel sur la base des orientations stratégiques définies par le COS
- Évaluer les actions conduites

Le COS se réunit une fois par an.

COPRÉSIDENTS



MEMBRES DE DROIT



PERSONNALITÉS QUALIFIÉES



Le COS s'est réuni pour la première fois le 9 juin 2020 sous la présidence du recteur Gilles Pécout en présence de l'ensemble de ses membres puis le 28 septembre 2021 sous la présidence du recteur Christophe Kerrero.

Ce COS a souligné la pertinence du périmètre du CMAD et l'implication des acteurs pour porter le projet.

Il a pris les décisions suivantes :

- Adoption des documents de cadrage interne – accord de consortium, charte d'engagement
- Adoption des 4 orientations stratégiques du CMAD
- Adoption du plan d'action
- Adoption du budget prévisionnel
- Adoption de la procédure d'adhésion pour les nouveaux adhérents

Le Comité de Pilotage Stratégique (COPIL)

Le Comité de Pilotage Stratégique (COPIL) présidé par le directeur de l'établissement porteur réunit l'ensemble des représentants des partenaires. Il se réunit deux fois par an. Il a pour mission de :

- Préparer le programme annuel d'actions
- Suivre l'avancement des projets
- Organiser les missions et la composition des groupes de travail, dont la nomination des pilotes
- Mobiliser les co-financements utiles pour la mise en œuvre des projets.

Le COPIL s'est appliqué à développer les actions correspondantes aux 4 axes stratégiques qui ont été légèrement adaptés et qui ont été adoptés lors du COS du 28 septembre 2021 :

- Valorisation et attractivité
- Parcours
- Innovation
- International

Le Comité technique (COTECH)

Le Comité technique (COTECH) a pour rôle de mettre en œuvre le programme d'action arrêté par le COPIL et de coordonner l'avancement des 4 commissions répondant à la stratégie du projet du CMAD.

Les groupes de travail sont composés d'experts et de représentants des partenaires désignés par les partenaires lors de la première réunion annuelle du COPIL. Le COTECH est présidé par le directeur opérationnel. Sont également membres de ce groupe des experts de structures du monde académique, économique ou institutionnel, ayant un intérêt pour le domaine du design et des métiers d'art auxquels le directeur opérationnel peut faire appel selon les besoins et au fil de l'avancement des projets.

Un Directoire et un comité de suivi viennent compléter le dispositif de pilotage. Le Directoire, émanation du COS, permet de prendre des décisions de façon plus rapide en se réunissant plus régulièrement. Le comité de suivi concerne plus précisément la dimension financière du projet. Il comprend les membres du Directoire auxquels s'ajoutent la Caisse des dépôts et la DRAFPIC.

2.2.2 Retour d'expérience et points d'amélioration

Le COS est une instance qui fonctionne efficacement, mobilise les partenaires et permet au Recteur et à la région académique d'impulser fortement leur vision et leurs priorités pour le CMAD.

La Présidente de Région n'a pas présidé de COS jusqu'à présent mais la déléguée régionale en charge des CMAD, Charlotte Baelde s'est montrée très présente et très satisfaite des orientations et des actions du CMAD. La réélection de la présidence de Région a entraîné une recomposition des délégations des conseillers de la Présidente. Les CMQ sont à présents rattachés au vice-président chargé de la Jeunesse, de la Promesse républicaine, de l'Orientation et de l'Insertion professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Le nouveau vice-président n'a pas encore participé aux instances.

Le COPIL s'est réuni trois fois dont une fois sous la présidence exceptionnelle du Recteur Christophe Kerrero le 29 septembre 2020.

Cette instance s'est caractérisée par une forte présence des membres du CMAD lors des deux réunions qui se sont tenues en visioconférence, toutefois le format en assemblée plénière ne semble pas très adapté à un échange fluide et à la co-construction.

Les réunions rassemblent environ 60 personnes et durent deux heures durant lesquelles le temps d'exposition consacré à l'avancement des projets engagés ne permet pas d'interaction. Le format contraint à une approche très top-down qui est accentuée par le manque de préparation en amont de certains partenaires.

Les commissions ne se sont réunies qu'une seule fois en 2020, les conditions sanitaires n'ayant pas permis de programmer d'autres réunions en présentiel entre les mois de janvier et de mai. Ces commissions nécessitent de se tenir en présentiel car elles doivent permettre aux acteurs « de terrain » de faire connaissance entre eux, de co-construire des propositions, d'échanger des bonnes pratiques entre membres du CMAD qui parfois se rencontrent pour la première fois. La notion de convivialité et de travail collaboratif est essentielle. L'implication des directions des structures partenaire est également très importante dans le choix de la désignation des représentants qui siègent dans ces commissions.

En 2021, les commissions se sont réunies une fois lors du premier trimestre de l'année scolaire et se réuniront de nouveau au printemps 2022 selon les besoins. La participation à ces commissions est plus forte à présent et leur fonctionnement commence à être bien posé dans les pratiques même si l'on observe un engagement à géométrie variable selon la typologie des établissements. Les lycées professionnels sont très présents dans la commission Parcours tandis que les écoles supérieures en sont quasiment absentes ; la tendance s'inverse s'agissant de la commission Innovation.

2.2.3 Actions correctives à envisager

Pour éviter la démarche trop descendante, il faudrait prévoir de transmettre plus en amont des réunions du COPIL des documents de synthèse présentant les projets en cours et prévoir d'inscrire des questions diverses à l'ordre du jour.

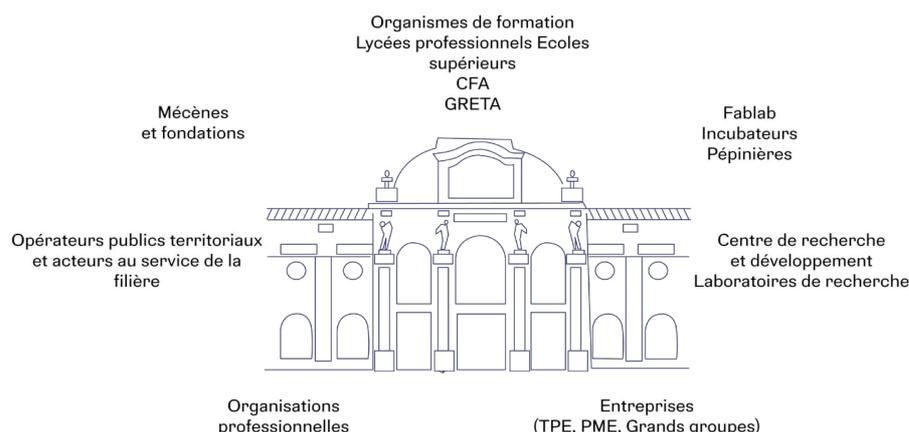
Pour dynamiser les Commissions, nous avons pris le parti de désigner des pilotes de projet parmi les partenaires pour qu'ils conduisent et animent les commissions.

A l'exception de l'engagement du directeur général d'Hermès dans le COS, La mobilisation des entreprises est encore assez timide dans ces instances. Les deux entreprises partenaires privilégient le contact direct avec le DO, uniquement sur les problématiques qui les concernent directement.

Une piste est à trouver dans la mobilisation de plus petites entreprises et des fédérations professionnelles notamment au sujet de l'évolution de l'offre de formation et des référentiels de compétences. Le projet en cours avec le Comité Colbert et l'INMA pour la mise en place d'Assises des métiers d'art en février 2022 devrait permettre d'apporter une forte visibilité au CMAD du côté des professionnels et faciliter l'identification des problématiques emploi/formation sur lesquelles nous devons travailler.

Voir annexe 2 – Gouvernance

2.3 Coordination du projet et des partenaires du consortium



2.3.1 Relation du consortium avec les autorités académiques

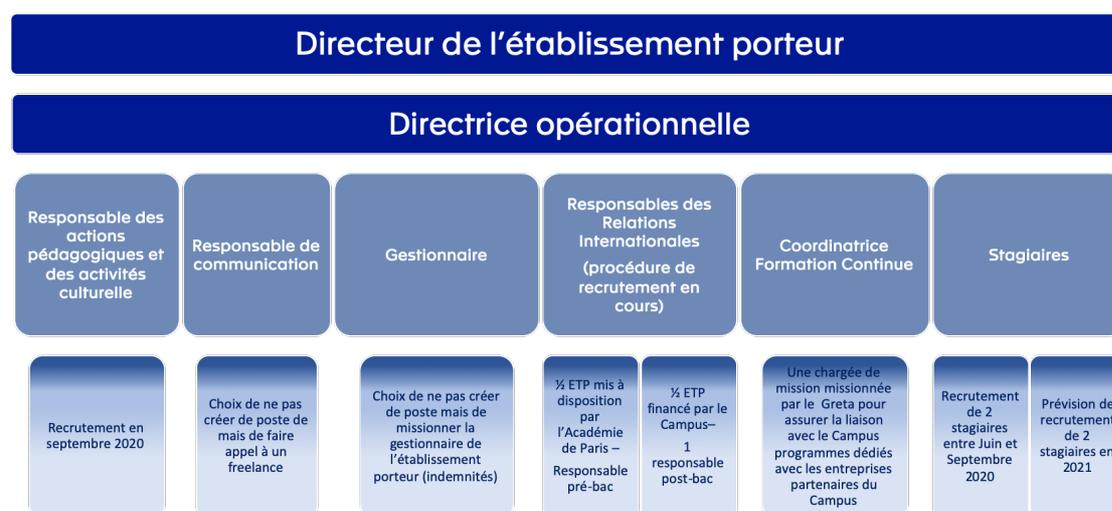
L'équipe projet est portée par l'établissement porteur, qui finance les postes à l'aide des financements PIA et de la subvention Région à l'exception du poste du DO qui reste intégralement financé par l'académie de Paris.

Les membres du CMAD ont désigné des personnes référentes pour assurer le suivi des projets mais l'engagement est très inégal selon les projets et selon les partenaires.

En dehors de la DAFPIC, les services académiques n'ont pas encore totalement intégré le rôle du CMAD dans les enjeux de formation professionnelle. La liaison avec la DAFPIC reste assez ténue et les échanges superficiels, y compris dans le cadre du travail sur l'expérimentation de la carte des formations. Les modalités d'échanges programmatiques n'ont pas encore été établies et la sensibilisation des inspecteurs reste à mener car les inspecteurs doivent être les premiers partenaires des CMAD pour la mise en place de nombreux programmes pédagogiques. Le CMAD est encore assez isolé dans son fonctionnement par rapport à l'Académie comme par rapport à la Région. Des démarches pro-actives conduites sous l'impulsion du Directeur du Campus, en liaison avec la Direction académique, pourraient permettre de mieux ancrer le CMAD dans les actions académiques.

La mise en place du bachelor « Entrepreneuriat en métier d'art » ouvre des perspectives intéressantes et constitue une première occasion de travail collaboratif mené avec les corps d'inspections avec d'une part les IPR, désignés par l'Inspection générale pour accompagner le travail de définition des blocs de compétence du référentiel du diplôme et d'autre part les IEN pour accompagner le travail sur l'adaptation au public de la voie professionnelle et l'identification des ressources enseignantes au sein des lycées professionnels partenaires.

2.3.2 Organisation des équipes opérationnelles du consortium



Le recrutement d'un responsable matériauthèque est en cours. Le poste, à temps partiel, devrait être pourvu en janvier. Le titulaire aura pour mission de travailler à la préfiguration de la structuration du fonds documentaire de la matériauthèque et à la mise en place de la relation avec les établissements et les entreprises et fournisseurs susceptibles de contribuer à la constitution du fonds.

Le consortium ne fonctionne pas comme une entité à part au sein du CMAD. Chaque membre du consortium s'inscrit de la même façon que les « simples adhérents » au sein du modèle global de développement de la stratégie du CMAD. En revanche, le fait de devoir porter la responsabilité du développement d'une ou plusieurs actions précises permet à certains membres du consortium de s'engager pleinement dans leur délégation. Mais cet engagement est inégal selon les partenaires.

Le CNAM et l'Ensad, en tant qu'établissements du supérieur et de la culture sont très familiers de la conduite de projets complexes impliquant de nombreux acteurs et des financements dédiés. Dans un cas comme dans l'autre, une équipe projet a été mise en place pour permettre la conduite des actions inscrites au plan d'action :

- Création du bachelor « entrepreneuriat en métier d'art » pour le CNAM
- Création de la grande matériauthèque et développement d'un programme de recherche pour l'Ensad

Dans les deux cas, les équipes projets se réunissent régulièrement en associant systématiquement le DO et les partenaires associés selon les circonstances (Mobilier national, Hermès, IA-IPR Arts appliqués, chefs d'établissement...)

Les Ateliers de Paris et l'INMA n'ont pas pu en 2021 avancer comme prévu sur la mise en œuvre des actions qu'ils doivent piloter en raison de changements dans les équipes et du temps nécessaire à la transmission en interne des dossiers. Ils sont en responsabilité sur la mise en place du programme de modules d'accompagnement à l'entrepreneuriat qui devraient être proposés à la rentrée de janvier 2022.

Le lycée Lucas de Nehou, le lycée Hector Guimard et LPMA Boule, les trois lycées impliqués dans le programme « Inclusion en métiers d'art » ne se sont pas engagés dans la construction de ce programme qui est actuellement à l'arrêt. Dans deux de ces trois établissements, l'équipe de direction a changé entre l'année 2020 et 2021. La passation dans un climat rendu particulièrement complexe par la crise sanitaire n'a pas permis de faire émerger un pilotage de projet porté par les acteurs. Une réorientation du programme est à prévoir pour l'année 2022.

Le **GRETA CDMA** s'est largement engagé pour travailler avec le CMAD à la mise en place de réponses aux besoins identifiés par les entreprises partenaires et un poste de coordinateur récemment pourvu devrait permettre une plus grande efficacité du pilotage du projet.

Le CMAD réunit des acteurs issus de cultures professionnelles très diverses et dépendant de tutelles très différentes. Si la majorité des acteurs est issue de l'éducation nationale, les institutions culturelles et les entreprises jouent un rôle important dans la dynamique du CMAD et mobilisent fortement l'énergie de la direction opérationnelle. La difficulté dans l'accompagnement des entreprises est liée à la nécessité d'arbitrer entre la nécessité d'offrir un service public pour l'ensemble des acteurs (entreprises et organismes de formation) au service des élèves et des demandeurs d'emplois et la demande des entreprises pour des solutions dédiées répondant à leurs besoins exclusifs et immédiats.

Actuellement, seuls les grands groupes ont exprimé clairement leurs besoins et leurs attentes, mais le travail que mène l'OPCO21 sur l'analyse prospective des métiers de demain pour la SPP **Industries créatives** devrait permettre d'impliquer davantage prochainement les fédérations professionnelles.

2.3.3 Demandes d'adhésion

Deux grandes écoles de renommée internationale ont demandé à adhérer au CMAD :

L'École nationale supérieure de la création industrielle – sous la double tutelle du ministère de la culture et de l'industrie

L'École de l'Image des Gobelins – sous la tutelle de la CCI de Paris

Le Directoire s'est réuni le 29 juin pour examiner les deux candidatures et a prononcé un avis favorable pour l'Ensai et a demandé un nouvel examen de la candidature de l'École de l'image des Gobelins à la rentrée de septembre. A l'issue de ce nouvel examen, une réponse favorable a été apportée et l'adhésion a été actée à l'issue du COS du 28 septembre.

La question de l'élargissement du CMAD à de nouveaux établissements membres est un sujet délicat sur lequel le COS devra être amené à se prononcer à l'avenir. Actuellement, le CMAD rassemble les meilleurs établissements français de formation publics et privés dans les domaines des métiers d'art et du design. Il n'existe pas sur le territoire francilien d'établissement d'excellence

qui ne soit membre du CMAD. En revanche, il pourrait être envisagé que soient intégrés au CMAD des lycées professionnels de l'académie de Créteil – qui n'a pas de Campus sur la filière et qui compte quelques établissements présentant des formations rares en métiers d'art (particulièrement dans le domaine de la céramique et de la broderie).

Se posera ensuite la question de la taille critique à ne pas dépasser pour conserver une structure gouvernable.

La question de l'adhésion des organisations professionnelles et des entreprises au CMAD reste un sujet encore assez peu développé. Il conviendrait de réfléchir à une offre de service plus claire et plus lisible à leur intention. Cette offre devra être moins axée sur les formations, mais plus complémentaire sur le champ de l'accompagnement des entreprises pour l'innovation, le développement des compétences, la responsabilité sociale et environnementale et le développement stratégique.

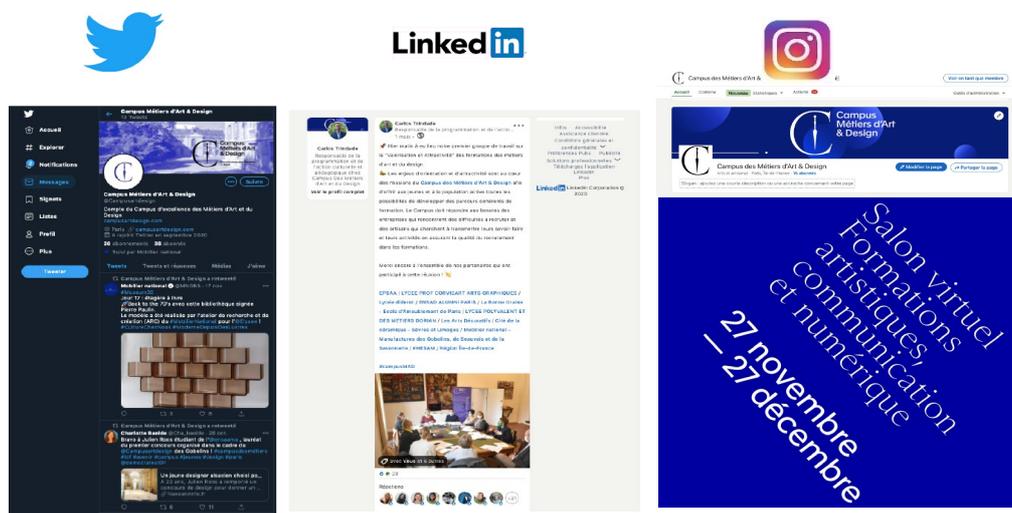
2.4 Communication et diffusion

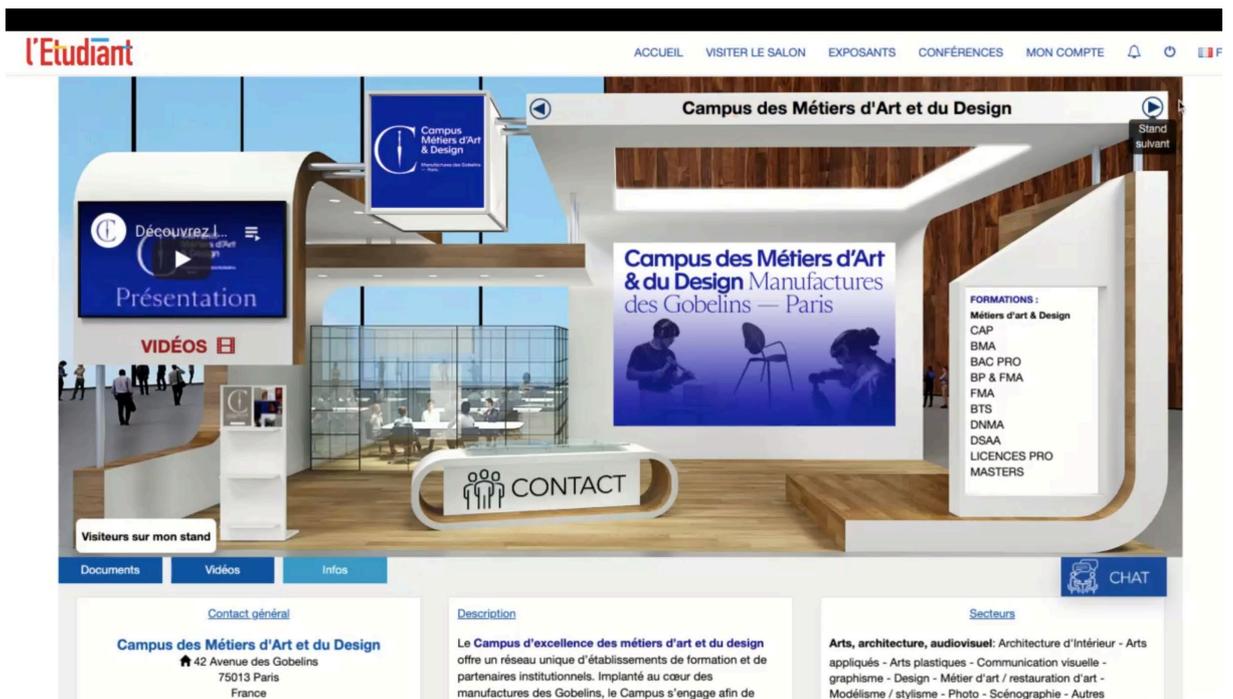
2.4.1 Création de l'identité visuelle

Le CMAD développe une stratégie de communication forte qui répond à la volonté de créer une communauté identifiée capable de transcender les identités d'établissements et de fédérer dans un même ensemble, les lycéens professionnels, les étudiants, les professionnels. Cette identité forte contribue à valoriser l'enseignement professionnel en inscrivant dans un même ensemble les formations pré-bac et post-bac, en mettant en avant la continuité des parcours et en soulignant le caractère d'excellence des formations.

Un logo et une marque déposée à l'INPI ont été créés et des supports de communication print et web ont été développés :

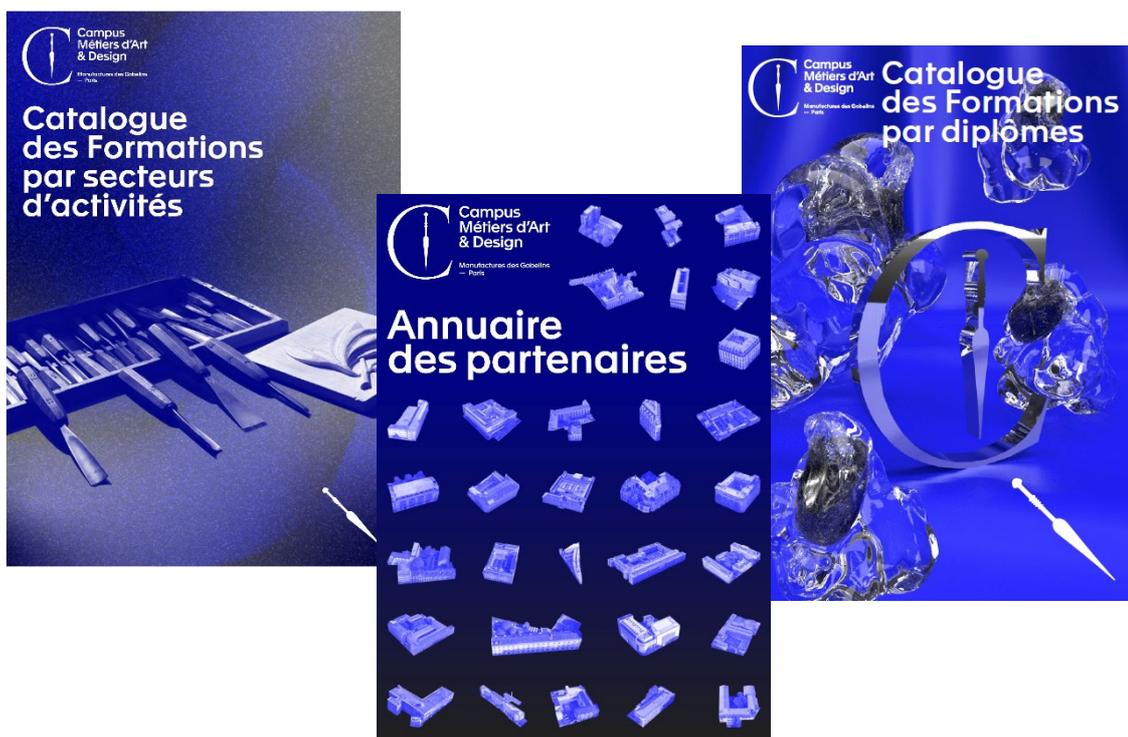
- Création d'un site internet dédié
- Création et animation d'une page Instagram (environ 900 abonnés)
- Création d'un compte LinkedIn et Tweeter
- Création d'un stand virtuel réunissant les brochures des établissements partenaires
- Edition d'une brochure et d'une plaquette de présentation
- Edition d'un catalogue de l'offre de formation par domaine rassemblant l'ensemble de l'offre des formations des établissements du CMAD depuis le niveau CAP au niveau Master en mettant en évidence le continuum de formation
- Edition d'une affiche
- Edition de supports kakemono pour les Salons et les Journées Portes Ouvertes du CMAD
- Edition de plaques « adresse » à placer à l'entrée des établissements
- Edition de Tote bag et de badges





Un kit de communication a été réalisé et transmis aux partenaires et la diffusion de ces supports de communication se met en place progressivement dans les établissements. Les chefs d'établissement investissent progressivement de ces supports et les intègrent à leur communication. On prévoit d'atteindre un plein déploiement début 2022.

Trois catalogues, édités par le Campus et diffusés sur les salons d'orientation et à destination des CIO permettent de référencer l'ensemble de l'offre de formation du Campus soit plus de 150 formations et spécialités différentes du niveau Cap au Master 2.



La communication du CMAD permet également de relayer les évènements ou les partenariats des membres du CMAD pour en démultiplier l'impact en créant du cross-référencement.

L'habitude n'est pas encore prise dans les lycées professionnels mais un travail d'accompagnement est en cours pour leur permettre de gagner en visibilité en créant les bons réflexes.

Voir Annexe 3 - Communication

2.4.2 Prévision 2022

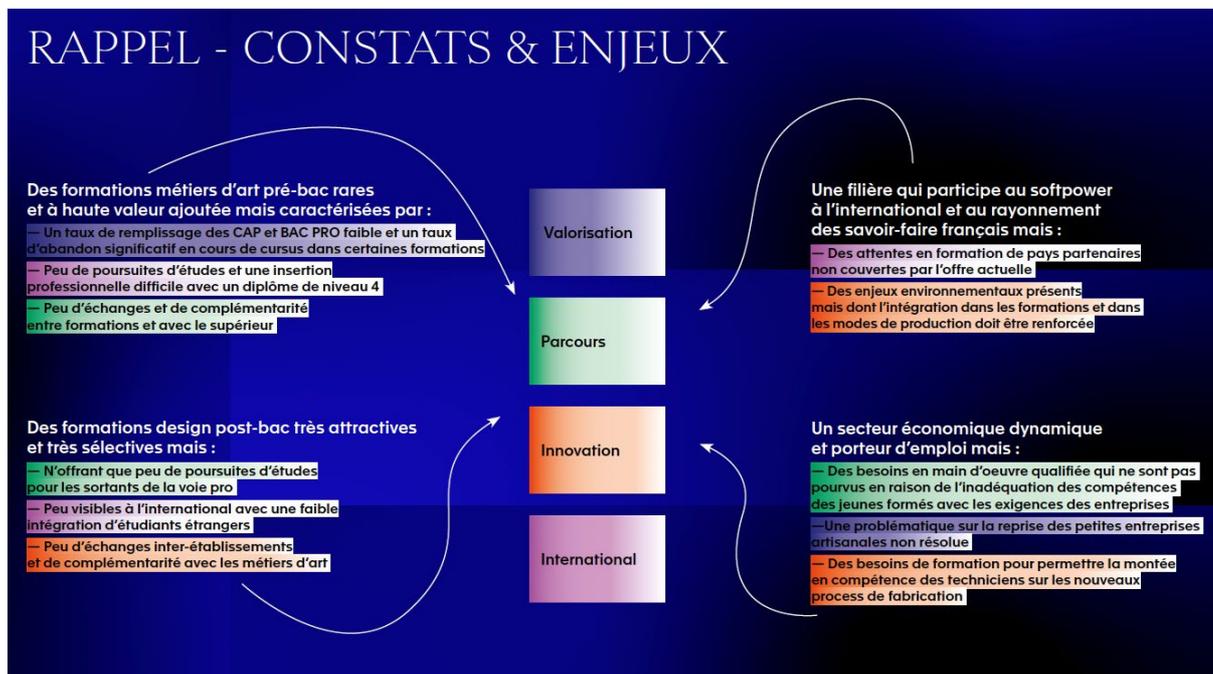
- Transmission à toutes les écoles partenaires du calendrier des évènements et salons dès septembre pour faciliter la mobilisation des personnels et des responsables de communication et leur permettre de participer aux évènements de manière plus organisée grâce à la mobilisation des équipes du CMAD

- Mise en place d'un système d'élèves/ étudiants ambassadeurs pour la valorisation et l'orientation. Ces élèves, désignés par les établissements, représentant leur formation et leur établissement, pourront être mobilisés sur les salons (présentiels ou virtuels), lors d'interview ou lors d'actions de communication (participation à des vernissages, à des conférences, à des cérémonies officielles...).

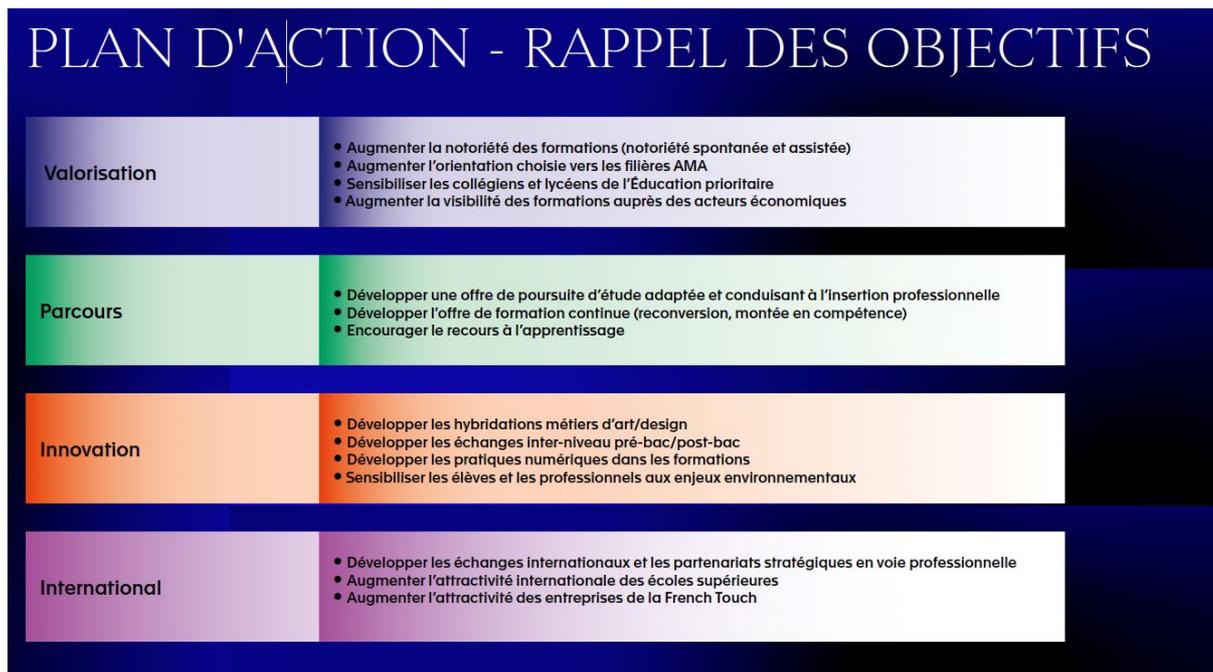
Un portrait vidéo de chaque ambassadeur sera réalisé en cours d'année et un suivi de leur production sera demandé pour alimenter ces portraits. Une formation d'une demi-journée sera dispensée aux ambassadeurs pour développer leurs compétences en communication. Les compétences de la responsable de la chaire Médiation Culturelle du CNAM seront mobilisées dans le cadre de la formation des élèves/étudiants ambassadeurs et un projet de consolidation et de validation de ces compétences par un crédit d'enseignement délivré par le CNAM est à l'étude.

3. MISE EN ŒUVRE DU PROJET

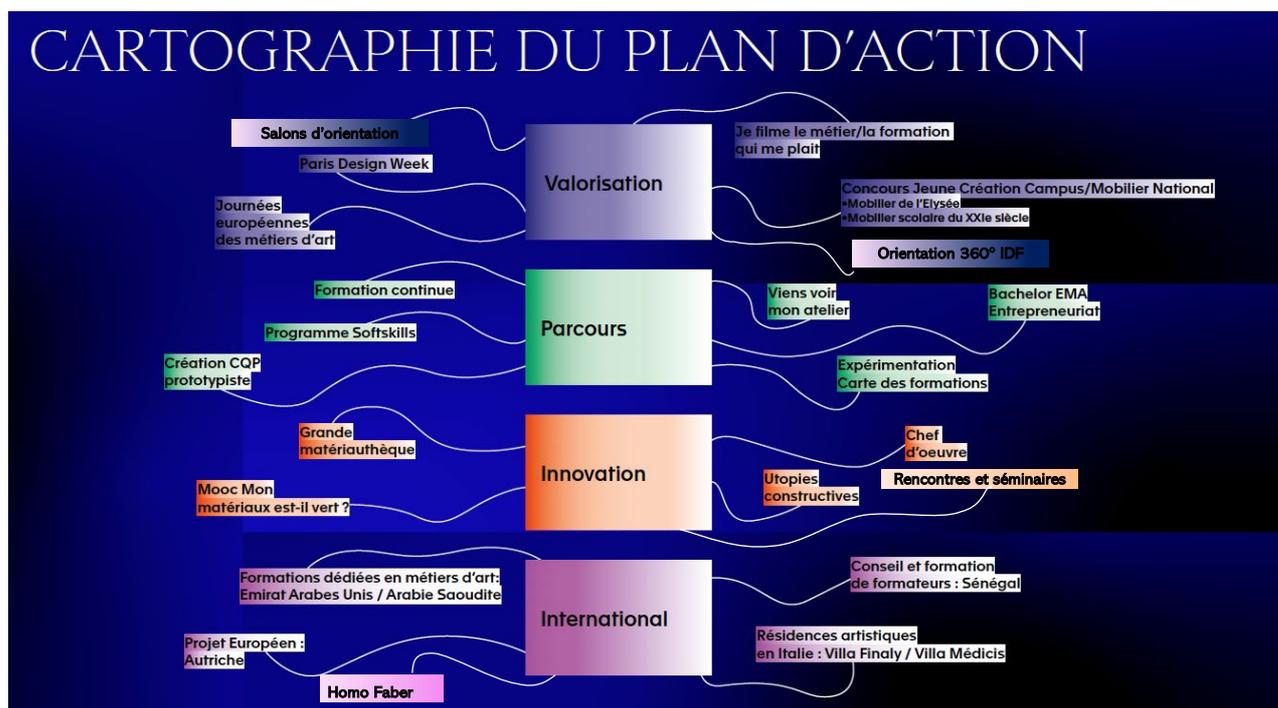
3.1. Rappel des constats, des enjeux et des orientations



Ces 4 axes définissent la ligne directrice du projet du CMAD et structurent l'organisation des commissions et le déploiement des actions.



3.2. Mise en œuvre des actions du projet et perspectives



3.4 Valorisation

| Action 2020/2021 | Impact | Perspectives 2022 |
|---|---|---|
| <i>Salons d'orientation</i> | | |
| 6 salons virtuels dédiés à l'Orientation Printemps de l'Orientation | Mesure de fréquentation sur le stand du salon des formations artistiques : 2000 visiteurs Fréquentation et questions sur la plateforme du Printemps de l'Orientation 300 visiteurs qualifiés | 6 Salons en présentiel Printemps de l'Orientation en virtuel |
| <i>Orientation 360°</i> | | |
| Conception d'un programme d'orientation par la réalité virtuelle à la demande des services académiques et régionaux | Action de sensibilisation auprès des services Orientation de la Région Ile-de-France, les Dapfic des 3 académies, le SGRA, les acteurs économiques (Comité Colbert) Projet validé par la DRAFPIC et la DRAIO – portage Région académique-Région en cours de finalisation | Prospection auprès des partenaires économiques pour impliquer les acteurs dans la production de contenus et l'identification d'Ambassadeurs métiers |

| Bilan 2020/2021 | Impact | Perspectives |
|--|---|---|
| <i>Communication digitale</i> | | |
| Lancement du site et des comptes réseaux Concours Instagram | Suivi des connexions par Google analytics + de 500 followers mensuels 20 participants au concours Instagram 900 followers abonnés au compte Instagram du Campus | Développer un community management pro-actif en fédérant les contenus Partenariat Wezbee à explorer pour créer une communauté digitale |
| <i>Concours – Prix Jeune Création avec le Mobilier national</i> | | |
| Concours Mobilier de l’Elysée Concours Mobilier scolaire suivi par plus de 100 étudiants pour chaque édition – Edition de prototype finalisée à l’issue des deux concours | 5 articles Presse Nationale 2 reportages nationaux 2 presse spécialisée <i>L’Étudiant, Télérama, Libération Le Figaro, Arte Challenges, France -Info Maison et Objet</i> | Organisation du prix Jeune Création 2022 |
| <i>Expositions</i> | | |
| Exposition <i>Vivement demain !</i> A la Sorbonne Paris Design Week 2021 | 1 reportage national 2 presse spécialisée | Journées européennes des métiers d’art à la Galerie des Gobelins avril 22 Paris Design Week – septembre 2022 |

La démarche de valorisation commence à fonctionner mais son impact est encore difficile à évaluer sur les publics cibles. La préparation de la Paris Design Week qui permettra d’exposer dans un contexte très privilégié les réalisations des écoles supérieures et des lycées professionnels afin de mettre en valeur l’excellence des formations et de contribuer à construire une image positive

3.5 Parcours

La mise en œuvre des actions du programme parcours requiert des étapes de préparation, d’information et de recherche qui s’inscrivent nécessairement dans une temporalité plus longue. Les résultats de ces actions ne sont pas observables à très court terme. Il faudra attendre la rentrée 2022 pour voir émerger concrètement les programmes dont le CMAD finalise actuellement la conception et attendre l’année suivante pour observer les premiers résultats et éventuellement apporter les actions correctives.

Il s’agit d’un choix de pilotage qui privilégie les démarches structurantes de fond par rapport à des démarches immédiatement visibles et communicables mais dont les effets risqueraient de n’être que très superficiels. Ce choix stratégique s’explique également par le modèle de portage du CMAD. Le portage par un EPLE et non un EPSCP n’offre pas la souplesse interne nécessaire à la création de nouveaux cursus N+1 en mode accéléré d’une année sur l’autre. Le fait de devoir passer par un établissement partenaire pour délivrer des formations du supérieur contraint à une anticipation bien plus importante. Les conditions de prise en charge des nouveaux cursus de type PAREO et FSS ont été proposées par le MESRI dans le cadre du plan « Un Jeune / Une solution » à une date postérieure à la structuration du plan d’action du consortium du CMAD et n’ont donc pas pu être intégrées au programme initial. Les mêmes contraintes ne s’appliquant

pas aux universités celles-ci peuvent répondre très rapidement à ces demandes alors que le calendrier est très contraint.

A titre d'exemple, nous n'avons pas développé de formation PAREO ou FSS en format ultra accéléré comme le CMAD de Versailles l'a proposé à l'été 2021 pour la rentrée 2021 avec les DU « De la Forêt au Salon » et « De la Terre à la Table » grâce à l'agilité de CY (Université de Cergy), avant même que les équipes pédagogiques ne soient constituées ni même les intervenants identifiés.

En revanche, nous élaborons un programme qui vise à construire de vrais parcours de montée en compétence dans le domaine des savoir-faire métiers d'art et de l'entrepreneuriat à destination des élèves sortants de la voie professionnelle AMA en nous appuyant sur l'expertise des équipes pédagogiques du CNAM, conduite par le professeur titulaire de la Chaire Entreprendre. Ce programme en 3 ans (1+2) en apprentissage qui ouvrira à la rentrée 2022 est en cours de construction en articulation étroite avec les chefs d'établissements des lycées professionnels du CMAD, les inspecteurs (IEN-IA-IPR) et les professionnels-entrepreneurs référents ainsi qu'avec la CRMA et l'INMA ce qui garantira la qualité pédagogique des contenus et l'accompagnement des entreprises.

| Bilan 2020/2021 | Impact | Perspectives 2022 |
|--|---|--|
| <i>Bachelor entrepreneuriat en métiers d'art</i> | | |
| Conception de la maquette pédagogique – Identification des partenaires | Pour l'année en cours, le travail d'ingénierie pédagogique a permis de mobiliser les équipes de direction des établissements autour de la question des enjeux de la poursuite d'étude | Communication auprès des entreprises et des élèves Constitution du vivier – Ouverture en septembre 2020 |
| <i>Carte des formations</i> | | |
| Expérimentation d'un diagnostic sur les filières métiers du cuir Identification des freins et leviers | L'enquête menée sur les filières du cuir a permis d'éclairer le diagnostic sur l'évolution de l'offre de formation dans l'Académie de Paris et de mettre en évidence des questions méthodologiques. Une ouverture de BTS Métiers du cuir avec une coloration Maroquinerie est à l'étude pour une ouverture à la rentrée 2022 | Étendre l'expérimentation sur d'autres filières et intégrer le procès d'arbitrage plus en amont Intégrer les DNMADE au diagnostic |
| <i>Formations dédiées répondant aux besoins des entreprises partenaires</i> | | |
| Identification des besoins et des entreprises partenaires | Mise en place d'un processus de travail d'articulation entre le CMAD, le GRETA et le groupe LVMH autour du plan de développement des compétences | Lancement d'une première formation Prototypiste en maroquinerie Création d'une CQP de Prototypiste en maroquinerie (certification de qualification professionnelle financée par OPCO21) |

| Bilan 2020/2021 | Impact | Perspectives 2022 |
|---|--|--|
| <i>Viens voir mon atelier</i> | | |
| Atelier Mathias Kiss avec <i>Viens voir mon taf</i> | 1 atelier avec 10 collégiens d'Epinau sur Seine Annulation des ateliers 2 et 3 en raison du Covid | 7 Ateliers pour 20 collégiens |
| <i>Programme Softskills</i> | | |
| Programme Softskills | Identification d'un partenaire intervenant pour accompagner le CMAD dans le développement d'un programme dédié. Conception d'un projet pédagogique adapté aux enjeux propres aux formations de la voie pro | Déploiement de 3 sessions de formations auprès des élèves des lycées partenaires (Léonard de Vinci, Turquetil, l'Initiative) |

3.6 Innovation

Le principal axe de développement du programme d'innovation du CMAD est centré autour de la création de la grande matériauthèque écoresponsable. La création de cette matériauthèque revêt de multiples enjeux qui dépassent la seule fonction de conservation et de consultation des matériaux. Une matériauthèque ne donne pas accès uniquement à des échantillons de matière. Une matériauthèque est un lieu d'échange, de partage, d'apprentissage, de valorisation et de transmission des savoirs. C'est un lieu favorisant la créativité, un lieu de rassemblement reconnu, de convergence des savoirs, un « Hors les murs » pour se décaler de son centre d'intérêt, pour faire un pas de côté et **créer l'esprit CMAD en offrant des services associés à tous les membres de la communauté CMAD : élèves, étudiants, enseignants, professionnels, artisans, designer, entrepreneurs...**

Matériauthèque éco-responsable



UN ESPACE de 280 m²

Une collection de matériaux témoins, matériaux d'actualité, matériaux de technologie avancée.
Une segmentation décroisée pour créer des opportunités créatives (ni par famille de matériaux, ni par usage)



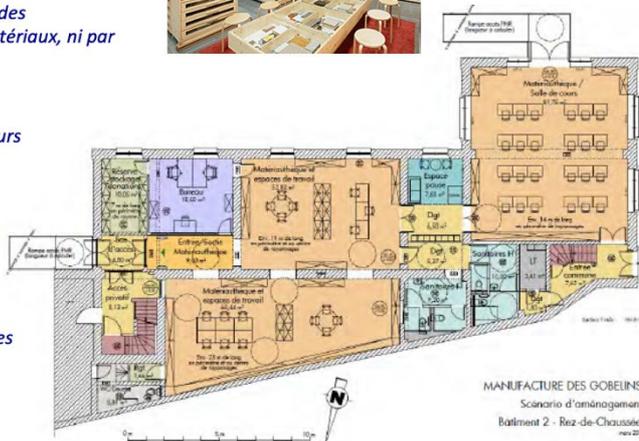
UNE BASE DE DONNÉES NUMÉRIQUE

Un moteur de recherche avec des descripteurs techniques et sensoriels
Une caractérisation environnementale des matériaux
Un outil de diffusion d'informations (brèves d'actualités, agenda des événements...)



DES ÉVÉNEMENTS

Conférences et workshops organisées sur des sujets remontés par les ateliers
Rencontres et animations
Expos itinérantes
Visites d'usines, d'ateliers



Les équipes du CMAD ont travaillé, en étroite collaboration avec l'Ensad, pilote du projet, pour faire avancer la dimension immobilière du dossier en accompagnant le Mobilier national par la désignation d'un programmiste pour réaliser une étude de faisabilité afin de définir le site d'implantation et en recrutant une chargée de mission pour construire la programmation mais nous sommes soumis au rythme d'avancement du Mobilier national qui rencontre quelques difficultés en interne dans la communication de ce dossier.

Le Mobilier national assurera la maîtrise d'ouvrage de l'opération ; ce qui signifie qu'il s'engage, d'une part, à être le pouvoir adjudicateur des marchés de maîtrise d'œuvre et d'étude puis des marchés de travaux ; et d'autre part à être l'autorité à l'origine du dépôt de la demande de permis de construire. Le Mobilier National, dont le statut d'ECN ne permettait pas d'avoir en direct le pouvoir adjudicataire nécessaire, vient d'obtenir un changement de statut pour un statut d'EPA - établissement public administratif - lui permettant d'assurer la mission de maîtrise d'ouvrage. Cette transition devrait être publiée au journal officiel en janvier 2022. L'arbitrage des attributions des financements CPER a été présentée en commission permanente du conseil régional d'Ile-de-France et le projet présenté par le CMAD a obtenu un financement de 2 millions d'euros. Il nous faut encore attendre la notification des crédits CPER qui devrait intervenir au premier trimestre 2022.

Ces démarches sont complexes, chronophages, et demandent une forte montée en compétence sur la maîtrise des statuts juridiques d'établissements, de marchés publics et de gestion de projets immobiliers.

Les autres actions dans le domaine de l'innovation ont été légèrement impactées par les conditions sanitaires mais globalement le cadre de la programmation a été posé.

| Bilan 2020/2021 | Impact | Perspectives 2022 |
|--|---|--|
| <i>La grande matériauthèque éco-responsable</i> | | |
| Étude de faisabilité et identification des besoins | Pas d'impact mesurable à ce stade du projet | Lancement de l'AMO pour la conduite des travaux Lancement du chantier Lancement de la programmation de cycles de conférences pour initier la matériauthèque « hors les murs » Création du CIFRE avec Hermès |
| <i>MOOC « Mon matériaux est-il vert ? »</i> | | |
| Conception des contenus et production des supports vidéo | Pas d'impact mesurable à ce stade du projet | Diffusion du Mooc auprès de l'ensemble de la communauté CMAD |
| <i>Programme chef d'oeuvre</i> | | |
| 1 appariement inter-niveau | 37 apprenants / 5 enseignants 12 élèves du CAP reliure de Corvisart 25 élèves du bachelor Communication de l'EPSAA | 3 appariements inter-niveau (Lucas de Nehou/Corvisart-Tolbiac/Octave Feuillet – à confirmer) Formation de formateurs sur les outils numériques |

| Bilan 2020/2021 | Impact | Perspectives 2022 |
|--|---|---|
| <i>Utopies constructives</i> | | |
| Conception du programme et identification acteurs & enjeux | 46 étudiants engagés – 10 enseignants Travail collaboratif entre les écoles Boulle, Duperré et Ensaama | Lancement de trois workshops inter-établissements Festival des Utopies constructives co-produit par le CMAD et l'association BETA en septembre 2022 Collaboration à prévoir avec le CMAD PatMat |
| <i>Formation à destination des professionnels et des enseignants</i> | | |
| | | Développer une offre de formation de formateurs sur les outils numériques (programme sur les impressions textiles et la couleur en partenariat avec le CMAD de Cholet) Programme d'offre de contenus de formation en communication digitale à destination des artisans d'art partenaires |
| <i>Conférences & Séminaires</i> | | |
| Rencontres des Gobelins | Ouverture au public suspendue en raison du Covid mais captures diffusées sur Daily motion | Programme de sensibilisation des chefs d'établissements de l'Académie de Paris Programme de conférences thématique « Réalité Virtuelle et création » « du croquis à l'objet – le prototypage au cœur du process de création » |

Le second enjeu majeur dans le déploiement de la stratégie d'innovation consiste dans **la mise en œuvre de dispositifs de mutualisation des plateformes et des équipements technologiques et artisanaux des établissements partenaires**. Chaque établissement dispose de ressources technologiques qualifiées et très pointues pour répondre à des enjeux de production propres aux formations qu'il porte. Ces centres de ressources technologiques sont utilisés dans le cadre des enseignements mais sont finalement relativement sous-employés (taux d'occupation variant entre 20 et 70% des équipements) tandis que les contraintes d'espaces et de coût d'achat, d'entretien et de personnels (techniciens qualifiés) ne permettent pas que chaque établissement puisse actualiser régulièrement son parc et développe tous les outils de prototypage et de production qui sont en jeu dans les métiers d'art et le design. Il serait donc prioritaire de réaliser le recensement des équipements et de mettre en place une contractualisation entre les membres du CMAD pour permettre une mutualisation des usages au bénéfice des élèves, des étudiants et des professionnels.

Ce projet sera traité en priorité dans le cadre de la commission Innovation pilotée par l'Ensad.

3.7 International

Le développement international du CMAD est un axe stratégique prioritaire. Le CMAD doit pouvoir accompagner les lycées professionnels dans leur stratégie et accroître le rayonnement des formations du supérieur. Le développement à l'international est également un enjeu clé dans le modèle économique du CMAD en raison de la forte demande internationale pour des prestations de formations.

Ces questions exigent un temps de développement très long et une véritable expertise de la mécanique institutionnelle des programmes européens. Le recrutement d'un personnel dédié pour accompagner le développement de ces programmes est indispensable. Une fiche de poste a été transmise à la DRAFPIC ainsi qu'à la Direction académique pour préparer un possible recrutement via la Région académique ou l'académie de Paris mais ces démarches n'ont pas abouti à la fin 2021.

En l'absence de cette ressource, l'activité s'est limitée à des multiples prises de contact avec des partenaires, ainsi qu'à l'identification des potentialités dans la perspective de la mise en œuvre ultérieure de programmes. Un recrutement sur les moyens du CMAD devra être envisagé pour permettre de prendre en charge ces sujets.

Le CMAD s'est déjà inscrit dans un consortium de réponse à un appel à projet européen COST porté par l'Université d'Amsterdam. Ce programme s'inscrit dans le cadre du département Conservation and Restoration of Cultural Heritage et porte sur la thématique Re-Do qui s'intéresse à la réactivation des processus de fabrication et de conception à travers le design, l'archéologie, l'histoire des arts et des sciences. Le collectif d'organisme de recherche répondant à l'appel derrière l'Université d'Amsterdam compte 33 membres dont le CNAM et le Campus. La première candidature portée en 2021 n'a pas été retenue à l'issue de la première session du jury. Une seconde candidature sera portée pour la session 2022.

| Bilan 2020/2021 | Perspectives 2022 |
|---|--|
| <i>Programme Erasmus</i> | |
| Identification des besoins des lycées professionnels Prises de contact : <ul style="list-style-type: none"> - Autriche <ul style="list-style-type: none"> • <i>Institut français</i> - Italie <ul style="list-style-type: none"> • <i>Villa Médicis – Villa Finaly – Ca Foscari à Venise</i> | Création d'un consortium CMAD porteur des projets de partenariats stratégiques Clé2 à prévoir <i>Mise en place conditionnée par le recrutement d'un personnel dédié</i> |
| <i>Rayonnement international</i> | |
| Prises de contact <ul style="list-style-type: none"> - Arabie Saoudite : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Agence française du développement de l'Aula</i> • <i>ONG Misk (dépendante de MBS)</i> - Emirats arabes unis <ul style="list-style-type: none"> • <i>COCAC - Institut français</i> | Programmes de formation Métiers d'Art dédiés en cours de négociation (offre de service tarifée) <i>Mise en place conditionnée par le recrutement d'un personnel dédié</i> |

| Bilan 2020/2021 | Perspectives 2022 |
|---|---|
| <p>- Sénégal:</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Aïssa Dione – Institut des métiers d’art de Dakar</i> <p>- Etats-Unis:</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>American school of Paris</i> <p>-Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Cégep Limoilou Métiers d’art – Quebec</i> | <p>Programmes de formation de formateurs en Métiers d’Art et création de cursus pédagogiques adaptés</p> <p><i>Mise en place conditionnée par le recrutement d’un personnel dédié</i></p> <p>Adhésion à un organisme international</p> <p>Association Cumulus - <i>global association of art and design education and research</i></p> |
| <i>Formations Internationales</i> | |
| <p>Prises de contact</p> <p>- Italie</p> <p>Signature de convention</p> <p>- Thaïlande</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Université de technologie de Rajamangala, Rattanakosin</i> | <p>Création d’un Master franco-italien Management dans les métiers d’art en partenariat avec la <i>Ca Foscari à Venise</i></p> <p><i>Mise en place conditionnée par le recrutement d’un personnel dédié</i></p> <p>Création d’un bachelor franco-thaïlandais (3 ans en Thaïlande/ 1 an en France) dans le domaine de la bijouterie, du design produit et de la mode</p> |
| <i>Expositions internationales</i> | |
| <p>Wanted Design New York</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>2 écoles participantes – 2 projets primés</i> <p>Homo Faber à Venise</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Participation du CMAD à l’identification des ambassadeurs étudiants</i> | <p><i>Wanted Design New-York</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>projet avec une entreprise et deux écoles</i> <p>Homo Faber à Venise en avril 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Participation du CMAD à la formation des ambassadeurs étudiants et à la programmation des conférences</i> |

4. ASPECTS FINANCIERS

4.1 Bilans annuels des dépenses (2019 – 2021)

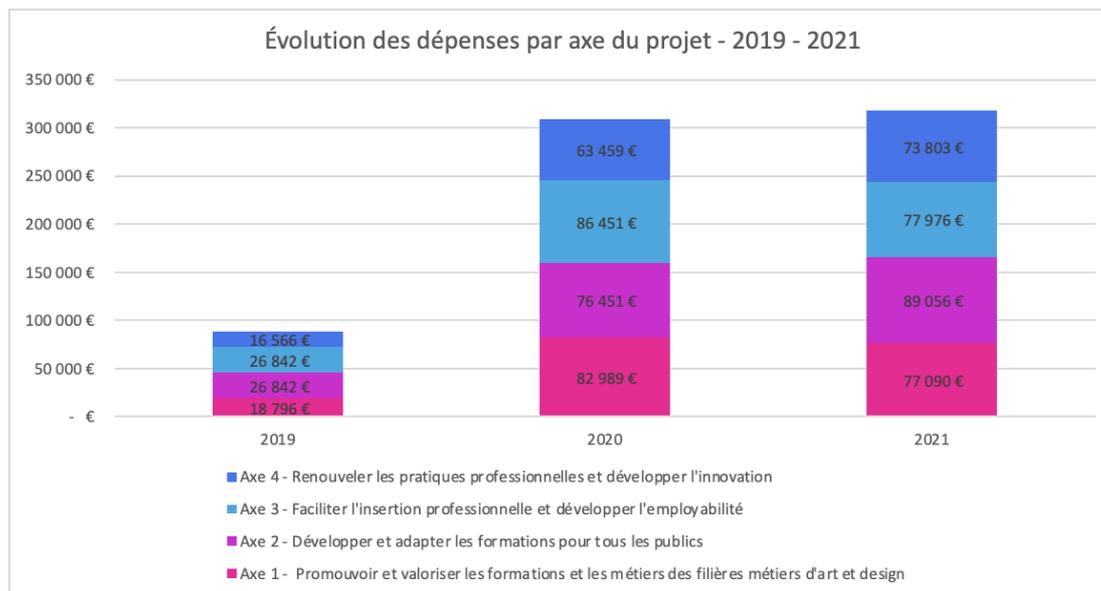
| COMPTÉ FINANCIER (TRESORERIE + VALORISATION) | | | | | PREVISION BUDGETAIRE INITIALE | | | | |
|--|-----------------|------------------|------------------|------------------|-----------------------------------|------------|------------------|----------------|------------------|
| Dépenses de personnel | | | | | Dépenses de personnel | | | | |
| | 2019 | 2020 | 2021 | TOTAL PHASE 1 | Phase 1 | Réalisé | Phase 2 | Réalisé | TOTAL PROJET |
| Axe 1 | 14 263 | 34 865 | 37 007 | 86 135 | 236 287 | 36% | 248 471 | 0% | 484 758 |
| Axe 2 | 24 539 | 45 327 | 46 299 | 116 165 | 342 867 | 34% | 386 203 | 0% | 729 070 |
| Axe 3 | 24 539 | 45 327 | 46 299 | 116 165 | 478 416 | 24% | 543 768 | 0% | 1 022 184 |
| Axe 4 | 14 263 | 32 335 | 33 307 | 79 905 | 225 830 | 35% | 357 558 | 0% | 583 388 |
| TOTAL | 77 603 € | 157 854 € | 162 914 € | 398 371 € | 1 283 400 | 31% | 1 536 000 | 0% | 2 819 400 |
| Fonctionnement pédagogique | | | | | Fonctionnement pédagogique | | | | |
| | 2019 | 2020 | 2021 | TOTAL PHASE 1 | Phase 1 | Réalisé | Phase 2 | Réalisé | TOTAL PROJET |
| Axe 1 | 1 528 | 30 509 | 32 041 | 64 078 | 75 242 | 85% | 100 800 | 0% | 176 043 |
| Axe 2 | 1 528 | 13 509 | 15 041 | 30 078 | 403 726 | 7% | 549 480 | 0% | 953 206 |
| Axe 3 | 1 528 | 23 509 | 25 041 | 50 078 | 259 530 | 19% | 288 030 | 0% | 547 560 |
| Axe 4 | 1 528 | 13 509 | 23 959 | 38 996 | 129 579 | 30% | 227 213 | 0% | 356 792 |
| TOTAL | 6 111 | 81 037 | 96 081 | 183 230 | 868 077 | 21% | 1 165 523 | 0% | 2 033 600 |
| Sous-traitance | | | | | Sous-traitance | | | | |
| | 2019 | 2020 | 2021 | TOTAL PHASE 1 | Phase 1 | Réalisé | Phase 2 | Réalisé | TOTAL PROJET |
| Axe 1 | 775 | 15 832 | 5 207 | 21 814 | 78 075 | 28% | 60 260 | 0% | 138 335 |
| Axe 2 | 775 | 15 832 | 24 881 | 41 488 | 65 250 | 64% | 43 800 | 0% | 109 051 |
| Axe 3 | 775 | 15 832 | 3 801 | 20 408 | 78 500 | 26% | 36 900 | 0% | 115 400 |
| Axe 4 | 775 | 15 832 | 13 701 | 30 308 | 96 275 | 31% | 151 940 | 0% | 248 215 |
| TOTAL | 3 102 | 63 328 | 47 590 | 114 020 | 318 100 | 36% | 292 900 | 0% | 611 000 |
| Equipement | | | | | Equipement | | | | |
| | 2019 | 2020 | 2021 | TOTAL PHASE 1 | Phase 1 | Réalisé | Phase 2 | Réalisé | TOTAL PROJET |
| Axe 1 | 2 230 | 1 782 | 2 835 | 6 848 | 55 530 | 12% | 31 650 | 0% | 87 180 |
| Axe 2 | 0 | 1 782 | 2 835 | 4 617 | 0 | 0% | 0 | 0% | 0 |
| Axe 3 | 0 | 1 782 | 2 835 | 4 617 | 148 080 | 3% | 84 400 | 0% | 232 480 |
| Axe 4 | 0 | 1 782 | 2 835 | 4 617 | 189 590 | 2% | 105 950 | 0% | 295 540 |
| TOTAL | 2 230 | 7 129 | 11 340 | 20 700 | 393 200 | 5% | 222 000 | #DIV/0! | 615 200 |
| Recherche | | | | | Recherche | | | | |
| | 2019 | 2020 | 2021 | TOTAL PHASE 1 | Phase 1 | Réalisé | Phase 2 | Réalisé | TOTAL PROJET |
| Axe 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0% | 0 | 0% | 0 |
| Axe 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0% | 0 | 0% | 0 |
| Axe 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0% | 0 | 0% | 0 |
| Axe 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 160 800 | 0% | 0 | 0% | 160 800 |
| TOTAL | 0 | 0 | 0 | 0 | 160 800 | 0% | 0 | 0% | 160 800 |
| GLOBAL | | | | | GLOBAL | | | | |
| | 2019 | 2020 | 2021 | TOTAL PHASE 1 | Phase 1 | Réalisé | Phase 2 | Réalisé | TOTAL PROJET |
| Axe 1 | 18 796 | 82 989 | 77 090 | 178 875 | 445 134 | 40% | 441 181 | 0% | 886 315 |
| Axe 2 | 26 842 | 76 451 | 89 056 | 192 349 | 811 843 | 24% | 979 483 | 0% | 1 791 326 |
| Axe 3 | 26 842 | 86 451 | 77 976 | 191 269 | 964 526 | 20% | 953 098 | 0% | 1 917 624 |
| Axe 4 | 16 566 | 63 459 | 73 803 | 153 827 | 802 074 | 19% | 842 661 | 0% | 1 644 735 |
| TOTAL | 89 047 | 309 349 | 317 925 | 716 320 | 3 023 577 | 24% | 3 216 423 | 0% | 6 240 000 |

La répartition des dépenses entre les 5 types de dépenses telles que prévues dans la convention constitutive de la création du CMAD (convention CDC/ENSAAMA) sur la base d'une ventilation par action n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes structurels en ne fournissant pas les conditions assurant une visibilité optimum sur le fonctionnement de la structure.

La répartition présentée ici relève d'un arbitrage dans la qualification des dépenses. Le détail de la ventilation des dépenses est joint au rapport d'activité.

On notera que la prévision initiale de dépense inscrite dans la convention comportait une erreur puisqu'aucune dépense d'équipement n'était affectée à des actions relevant de l'axe 2. Une proposition d'adaptation doit être présentée à la CDC lors du prochain comité de suivi pour permettre une ventilation des dépenses d'équipement plus fidèle à la réalité de la mise en place des actions.

Voir Annexe 4 pour prendre connaissance de l'ensemble bilans financiers détaillés par financeurs, par nature de dépenses et par projets.



Le budget présente un niveau de mise en œuvre légèrement inférieur aux prévisions initiales dans son ensemble. La différence se trouve essentiellement sur les postes de dépenses liées au fonctionnement pédagogique. Il convient de préciser que le budget n'intègre pas la totalité des financements assurés sous la forme de moyens mobilisés par les partenaires dans le cadre de projets pédagogiques initiés et pilotés par le Campus mais mis en œuvre par les établissements ou entreprises partenaires.

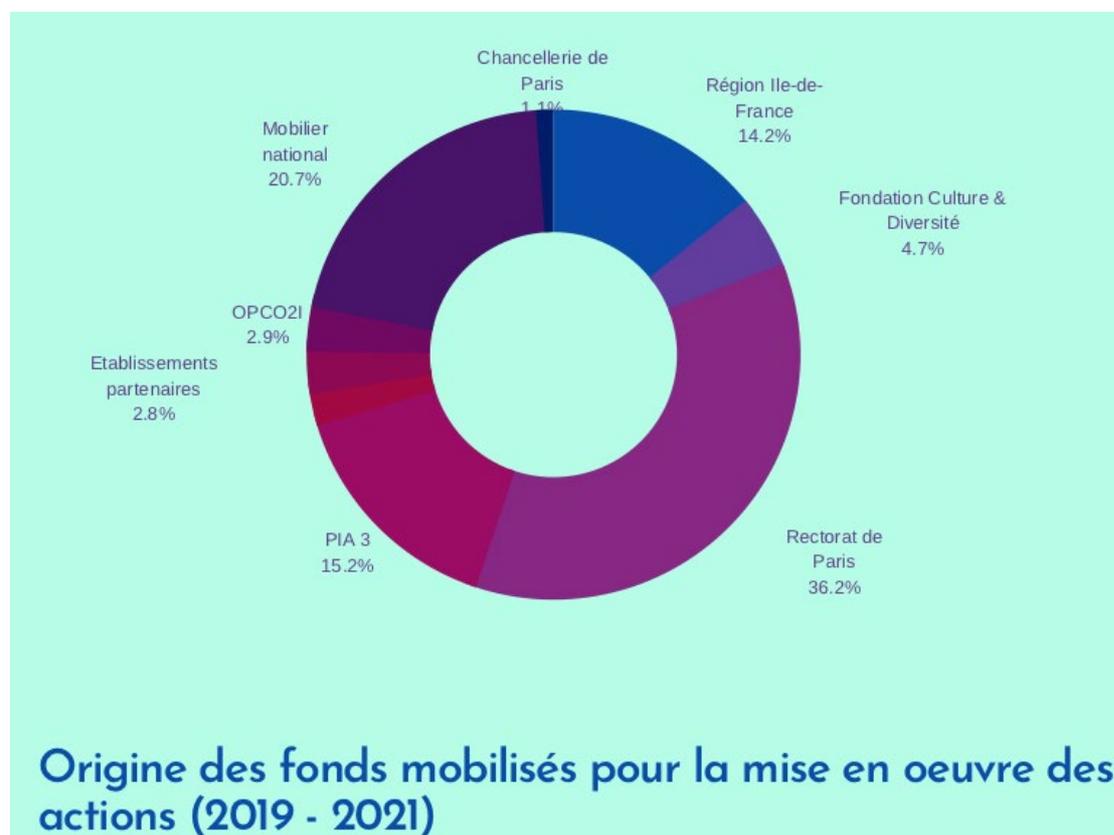
À titre d'exemple on peut citer le cas de figure des actions pédagogiques initiées par le Campus et intégrés dans les cursus pédagogiques des écoles partenaires. Pour le Concours Jeune Création et le programme Chef d'œuvre, les établissements impliqués dans les deux programmes ont mobilisé des équipes pédagogiques pour animer des workshops en compléments des temps de formations ordinaire permettant un accompagnement ad hoc des étudiants et des élèves sur les problématiques propres aux projets. On peut évaluer à 48h de face à face pédagogique en moyenne le temps d'enseignement mobilisé par école soit une fourchette globale de 336 Heures d'accompagnement ce qui représente un financement en valorisation de l'ordre de 18 000€ hors charges. Ce financement n'apparaît pas dans le budget, même sous forme de valorisation, car le cadre comptable qui permettrait de le faire apparaître n'existe pas actuellement entre les établissements partenaires et le Campus. Parmi les établissements concernés certains dépendent du ministère de l'éducation nationale, d'autres du ministère de la culture, d'autres enfin sont des établissements privés.

La mise en place d'un cadre comptable adapté et de modèles de documents établissant la reconnaissance de cette valorisation devra être assurée et reconnue au niveau académique. Cette procédure pourra permettre la valorisation de ces contributions en distinguant ce qui relève des contributions inscrites dans les services pédagogiques « ordinaires » et ce qui relève des services « exceptionnels » dans le cadre de collaborations avec le Campus.

La question se retrouve également avec les contributions apportées par les entreprises partenaires sur des sujets précis nécessitant des interventions ponctuelles d'experts. A titre d'exemple, le Campus a sollicité l'expertise de chefs d'ateliers, d'un directeur Produit, de plusieurs responsables

Formation et de Responsables de Production au sein du groupe LVMH pour nous accompagner sur l'identification des compétences professionnelles nécessaires pour la rédaction d'un référentiel de compétence dans le cadre du dépôt d'un dossier de création de CQP Prototypiste en Maroquinerie. Nous avons également sollicité à de multiples reprises l'expertise de la responsable de la matériauthèque d'Hermès pour nous accompagner sur la rédaction du programme fonctionnel de la grande matériauthèque du Campus. Plusieurs demi-journées de travail pour le projet du Campus ont ainsi été mises au service du projet du Campus. Dans ces deux situations, nous avons pu bénéficier de temps et d'accompagnement de professionnels en dehors de toute prise en charge financière par le Campus, mais nous n'avons pas pu valoriser ces contributions dans le budget car cela aurait demandé la mise en place de process RH très chronophages pour faire évaluer le montant de la part salariale à valoriser et établir des attestations à reporter dans les bilans d'activité des structures partenaires alors que la mise en relation et les rendez-vous réguliers se sont révélés faciles à programmer et très constructifs.

4. 2 Répartition des fonds perçus - cofinancements attendus et obtenus



Le financement mobilisé pour la mise en œuvre des actions sur la période 2019 – 2021 témoigne d'une gestion prudente et adaptée au contexte sanitaire et économique particulier de la période. Ce contexte explique qu'il n'a pas été possible de mettre en œuvre toutes les actions initialement programmées. Ce contexte explique le fait qu'il n'a pas été permis que toutes les actions initialement programmées soient mises en œuvre.

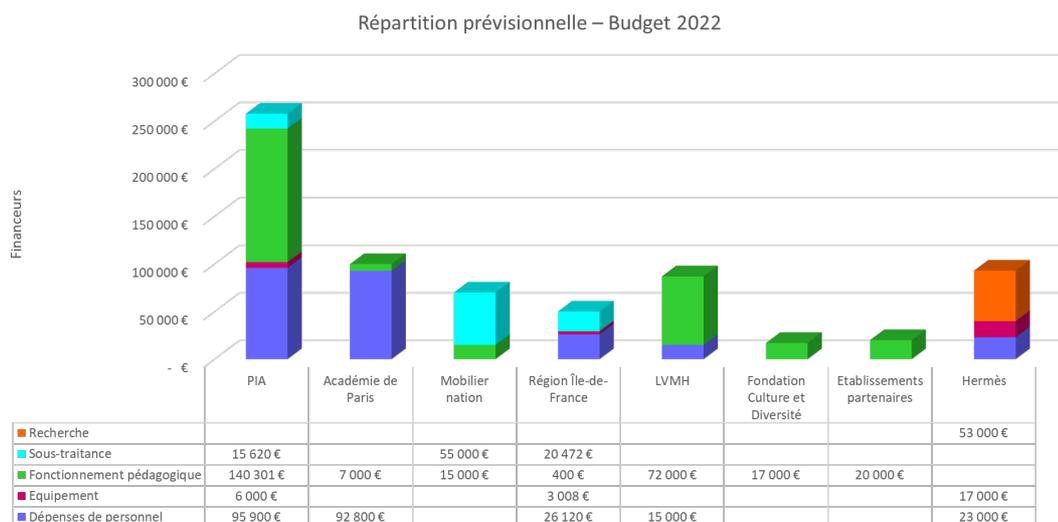
On notera que la part apportée par le financement PIA sur le lancement du projet est en dessous des prévisions initiales et que les membres fondateurs du Campus apportent la contribution la plus significative au financement du projet.

Les fonds attendus du privé n'ont pas tous pu être collectés en raison de deux facteurs importants :

- D'une part, la réforme de la taxe professionnelle intervenue entre le printemps 2019 (date de l'élaboration du budget) et l'année 2021 (date de la mise en place des nouvelles règles) a considérablement changé les volumes de financement mobilisables par les entreprises. La part variable de la taxe, dite part libre, qui était mobilisable par les entreprises pour des fléchages à des partenaires privilégiés habilités à percevoir la taxe est passée de 26% à 13% cette diminution a entraîné une chute drastique des financements perçus par les établissements au titre de cette taxe. Une exonération de taxe très importante pour les entreprises en raison de la crise Covid a également contribué à faire baisser le volume mobilisable. La perte évaluée par les établissements parisiens percevant de la taxe professionnelle sur des fléchages directs ou via les OPCO est ainsi évaluée à 70%. Cette situation financière particulièrement tendue a entraîné de lourdes conséquences pour les établissements qui se trouvent pour certains en difficulté pour renouveler leur équipement. Il n'était pas envisageable, compte tenu, de ce contexte difficile que le Campus procède à une vaste campagne de communication auprès des entreprises pour solliciter le fléchage de la taxe professionnelle à son bénéfice en prenant le risque de pénaliser plus encore les établissements de son propre réseau, qui dépendent des fléchages de taxe des mêmes entreprises. De plus, si le Campus peut prétendre à une habilitation à percevoir de la taxe d'apprentissage au titre de son action sur l'orientation, il n'est pas encore inscrit sur la liste des structures bénéficiaires et éligible à cette collecte. Cette procédure devra être présentée en CREFOP par les services de la DAFPIC de Paris dès que l'académie jugera le moment opportun.

- D'autre part, une partie des financements prévus dans le cadre des engagements d'Hermès n'ont pas pu être honorés en raison des délais dans l'examen des différentes procédures envisageables pour faciliter ces versements. En effet, le Campus, en tant que structure portée par un EPLE n'est pas éligible au mécénat et ne peut, en l'état actuel, délivrer de rescrit fiscal permettant à une entreprise contributrice de bénéficier des avantages fiscaux liés à son financement. Des démarches ont été entreprises par le directeur de l'EPLE porteur pour trouver une solution à cette question mais elles n'ont pu aboutir sur le budget 2021. Un accord a été trouvé avec Hermès pour la signature d'une convention de financement pour 3 ans avec un fléchage des versements en direction de l'Ensad pour la mise en œuvre des actions prévues dans la convention impliquant le CMAD.

Le budget prévisionnel 2022 prévoit d'augmenter la part des dépenses de fonctionnement pédagogique et de recherche en intégrant les fonds apportés par Hermès pour la matériauthèque. Les dépenses liées à l'équipement resteront toutefois assez modestes pour l'année 2022 compte tenu du calendrier prévisionnel des travaux d'aménagement de la matériauthèque. L'essentiel des dépenses d'équipement liées à l'installation de ces espaces se fera en 2023.



Voir Annexe 4 – Budget prévisionnel 2022

5. BILAN DES OBJECTIFS ET INDICATEURS

5.1 Point méthodologique

La mise en place des indicateurs et de la méthodologie d'évaluation de l'action des Campus s'inscrit dans le cadre d'un pilotage national et régional.

Le pilotage national de l'évaluation des Campus Excellence est porté par la DEGESCO. Le groupe de travail constitué pour proposer le cadre national a retenu la mise en place d'un dispositif de type Qualeduc. Cette approche méthodologique et cette grille d'analyse sont en cours de finalisation par un groupe de travail auquel participent des experts et des acteurs des Campus au niveau national dont la direction opérationnelle du Campus des métiers d'art et du design. Les résultats ne sont pas encore totalement définitifs et le cadre n'a pas été transmis à tous les directeurs opérationnels de Campus des Métiers et des Qualifications ce qui ne permet pas de présenter à ce jour dans le détail la méthodologie retenue.

Le pilotage national de l'évaluation des Campus bénéficiaire d'un PIA a été confié par la SGPI et la CDC au CEREQ. Le groupe de travail piloté par le CEREQ pour construire la méthodologie d'évaluation est en cours de constitution et les premiers travaux n'ont pas encore été communiqués. La dimension d'enquête participative et d'étude qualitative est un élément clé de la démarche retenue à partir d'une démarche comparative avec l'établissement d'un contrefactuel qui doit être déterminé pour chaque typologie de campus.

Enfin la Région Île-de-France a inscrit dans le plan d'accompagnement des Campus le lancement d'une AMO pour établir une méthodologie d'évaluation transversale permettant la comparaison des réussites de tous les Campus de son territoire quel que soit la filière concernée. A ce jour, les résultats de cette démarche n'ont pas été communiqués aux directeurs opérationnels des Campus franciliens.

Il existe par conséquent 3 démarches parallèles pour mettre en place des dispositifs d'évaluation des campus et de mesure de performance qui ne sont pas encore finalisés. Les directeurs opérationnels des Campus en charge de l'animation nationale des réseaux thématiques nationaux (RTN) ont attiré l'attention des pilotes DEGESCO, SGPI et Régions de France sur la nécessité de veiller dès la conception de ces dispositifs à leur convergence afin de ne pas démultiplier le temps de mise en place des réponses aux enquêtes et aux évaluations au détriment de l'accompagnement et du déploiement des actions. Nous sommes en attentes des résultats de ces démarches.

5.2 Indicateurs et réalisation des objectifs de la phase 1

Les indicateurs inscrits dans la convention CDC/Ensaama relative à la performance du Campus ne sont plus contractuels. La CDC a signalé à la direction opérationnelle du Campus que ces indicateurs seraient remplacés par ceux issus du dispositif retenu par le CEREQ. Toutefois, un balayage rapide de ces indicateurs permet à la date de décembre 2021 d'apporter quelques éléments d'analyse.

Au regard des 38 critères retenus pour construire la grille d'évaluation du projet, on peut considérer que le bilan de l'année 2021 présente un bilan positif, eu égard au contexte général lié à la crise sanitaire. Parmi ces 38 critères, 15 objectifs cibles ne sont pas observables dans une échéance aussi brève par rapport au démarrage du projet, ils sont donc à écarter de l'analyse globale.

Parmi les 23 critères à intégrer, 14 critères sont atteints voire dépassés et 5 ne sont pas observés à la date du 10 décembre 2021. Les deux autres critères qui concernent l'analyse de satisfaction des partenaires seront traités au moment de la mise en place des enquêtes de satisfaction qui sont en cours d'élaboration dans le cadre de nos échanges avec la Mission Éducation – Économie – CMAD de la DEGESCO et Qualeduc.

Concernant la part du financement privé/public dans le projet, le déséquilibre en faveur du financement public s'explique en partie en raison de l'augmentation des financements par les acteurs publics (Contribution essentiellement portées par le Mobilier national sur les projets co-portés par le Mobilier national et le Campus (Prix Jeune Création) et par le retard dans l'attribution des financements privés évoqués au point 4.2.

Les 3 objectifs non atteints sont cependant préoccupants car ils concernent tous les actions liées à la dimension innovation du projet. Afin de résoudre au plus vite les contraintes techniques qui entravent actuellement le déploiement de ces actions qui reposent en grande partie sur la mise à disposition de l'espace matériauthèque, nous prévoyons la mise en place d'une programmation hors les murs dès 2022.

On peut donc considérer que 83% des objectifs sont atteints au regard de l'ensemble de ces critères ce qui constitue un bilan très satisfaisant pour deux premières années de fonctionnement qui en outre se sont déroulées dans un contexte sanitaire extrêmement contraignant constituant une entrave importante à la mise en place d'actions engageant de la mobilité et de la collaboration.

Voir Annexe 5 – Indicateurs

Fiches actions

Valorisation

- Action 1 – Salons d'orientation
- Action 2 – Journée européenne des Métiers d'art
- Action 3 – *Vivement demain ! Paris Design Week*
- Action 4 – *Viens voir mon Atelier*
- Action 5 – Programme *Orientation 360°*
- Action 6 – Je filme ma formation / Je filme le métier qui me plaît
- Action 7 – *Printemps de l'Orientation*

Parcours

- Action 8 – Création du bachelor EMA – Entrepreneuriat en métiers d'art
- Action 9 – Expérimentation carte des formations
- Action 10 – Expertise et conseil aux entreprises - Création d'une certification professionnelle en maroquinerie

Rayonnement International

- Action 11 – Projet Afalula
- Action 12 – *Wanted Design New York*

Innovation

- Action 13 – Programme *Chef d'œuvre*
- Action 14 – Grande matériauthèque éco-responsable
- Action 15 – Concours du mobilier de la salle du conseil des ministres
- Action 16 – Concours du Mobilier scolaire du XXIème siècle
- Action 17 – MOOC *Mon matériaux est-il vert ?*
- Action 18 – *Utopies constructives* à Richelieu

Action 1

LES SALONS ORIENTATION ET PROMOTION

Salon Jeunes d'avenir - Île-de-France (Porte de la Villette)

15 et 16 septembre 2020

Présentation du Campus et de ses formations sur un stand présentant l'ensemble des Campus de la Région Ile-de-France à destination des demandeurs d'emploi et des jeunes de 18 à 25 ans.

Salon Postbac - Île-de-France (Virtuel) janvier - mars 2021

Conférence donnée avec la participation d'étudiants membres du Campus

Journées européennes des métiers d'art - du 9 avril au 9 mai 2021 voir fiche n°2

Salon des formations artistiques (Salon virtuel) du 27 novembre au 27 décembre 2020

Salon de l'Étudiant destiné aux filières artistiques. Stand virtuel - Présentation du Campus et de ses formations par l'intermédiaire de brochures de présentation des différentes formations et une permanence de 3 jours en ligne pour répondre aux questions des visiteurs. Plus de 2 000 visiteurs sur notre stand.

Salon Start / Le Monde Formations artistiques

Deux jours de conférences animées par les journalistes du Monde et de Télérama et de prises de paroles proposées par les écoles.

Le Campus a participé à une conférence sur le DNMADE.

Carroussel des Métiers d'art et de Création (En ligne)

du 3 au 31 décembre

Organisé par la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat (partenaire du Campus), le salon réunit aussi bien des artisans d'art installés que la jeune garde dans les domaines des métiers d'art, de la décoration d'intérieur, du design et de la mode. Les formations sont représentées par les établissements sous forme de démonstrations et d'expositions. Participation du Campus en tant qu'exposant.

TUMO - Paris / Forum des images

Depuis septembre 2018, le Forum des images a ouvert TUMO Paris, la première école de création numérique gratuite pour les 12-18 ans.

Le Campus a participé à une conférence sur les formations dans le domaine du numérique.



Planning

mars 2021 –
Transmission
au Campus de
la liste défini-
tive des élèves
représentants les
formations sur les
vidéos

12 - 13 avril :
Tournage des 9
capsules vidéos

18 avril :
Mise en ligne des
vidéos, une par
semaine.

Présentation de l'exposi- tion nationale des JEMA 2021

Dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art 2021 (JEMA), dont le thème est « Matières à l'œuvre », l'INMA produit une exposition-événement intitulée « Matières à l'œuvre, matière à penser manière de faire ».

Cette Exposition sera ouverte au public virtuellement du vendredi 9 avril au dimanche 9 mai 2021 à la Galerie des Gobelins du Mobilier National, 42, avenue des Gobelins, 75013 Paris.

L'Exposition s'articule autour d'une présentation de pièces d'exceptions dans la Galerie des Gobelins du Mobilier National, destinée à valoriser les professionnels des métiers d'art et leur rapport aux matières, point de départ de leur production.

- Une programmation dédiée à la valorisation des formations métiers d'art est présentée au travers de capsules vidéos de présentations des formations.

Le programme digital Campus / INMA

Initialement prévu pendant les JEMA le Village-forum des métiers d'art n'aura pas lieu suite aux nouvelles normes liées à la situation sanitaire actuelle.

Afin de valoriser et renforcer l'attractivité des formations en pré-bac (CAP – BMA- BAC Professionnel) le Campus et l'INMA vont produire et diffuser 9 capsules vidéos, chacune présentant un établissement initialement prévu lors du village des métiers d'art.

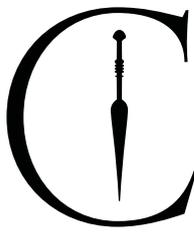


MOBILIER NATIONAL



**JOURNÉES EUROPÉENNES
DES MÉTIERS D'ART
MATIÈRES À L'ŒUVRE**

**6 > 11
AVRIL
2021**



**Campus
Métiers d'Art
& Design**

Manufactures des Gobelins
— Paris

Action 3

VIVEMENT DEMAIN! PARIS DESIGN WEEK

Calendrier

Février - Avril 21 : Inscription des établissements partenaires

Avril - Mai 21 : Organisation de la scénographie en partenariat avec l'école Boulle

Mai - Août 21 : Sélection parmi les établissements des étudiants exposants

14 - 15 Sept 21 : Exposition à la Sorbonne

**PARIS
DESIGN WEEK**

Contexte

Dans le cadre de la Paris Design Week 2021, le Campus Métiers d'Art & Design a présenté l'exposition Vivement demain ! : des créations de design respectueuses de l'environnement réalisées par les jeunes diplômés des écoles du Campus.

Le défi écologique que nous avons collectivement à relever nous impose de fabriquer différemment. Le jetable, les produits polluants, les fabrications non durables doivent laisser place à des productions plus responsables.

Un parcours transversal du design au sens large, de la création de mobilier à l'architecture intérieure en passant par le design graphique, le design textile ou la mode.

Les arts décoratifs étaient à l'honneur avec des projets mêlant innovation, audace, et sens du détail, portés par de jeunes designers en devenir, en phase avec leur époque et prêts à relever les défis du monde de demain.

Les étudiants en design événementiel de l'école Boulle ont réalisé une scénographie contemporaine, modulaire et engagée grâce à l'utilisation de matériaux de réemploi.

La modernité des formes et des matériaux est mise en valeur dans le classique écrivain de la Sorbonne.

Objectifs

- Montrer l'excellence des jeunes sur les métiers d'art de la voie professionnelle et des formations post-bac à destination du grand public et des professionnels
- Provoquer la poursuite d'études, l'em-bauche, l'apprentissage

8

écoles
supérieures de
design

14

établissements
métiers d'art

120

réalisations
de métiers d'art

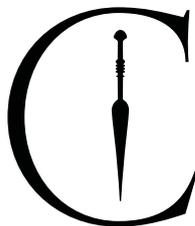
50

projets de design

1 400m²

d'exposition





**Campus
Métiers d'Art
& Design**

Manufactures des Gobelins
— Paris

Artistes/Artisans Partenaires

Mathias Kiss - Artiste,
ancien Compagnon

**VIENS VOIR
MON TAF**

Art Bridge

Cartier

J.M. WESTON



Action 4

VIENS VOIR MON ATELIER

Objectif

Le Campus a pour mission la sensibilisation du grand public à la découverte des métiers d'art. Cette sensibilisation passe notamment par la création de programmes d'orientation permettant d'appréhender non seulement la dimension artistique de création et d'innovation, mais aussi la dimension du « faire », celle de la matière, du geste et de la technique. Le programme « Viens voir mon Atelier » est un programme de découverte des métiers d'art et du design à destination des élèves de la 3^e développé en partenariat avec l'association Viens Voir Mon Taf (VVMT) et en partenariat avec le studio de création et de production Art Bridge. Il s'agit plus particulièrement de la mise en relation lors de stages entre des élèves de 3^e issus d'établissements classés REP ou REP+ et des artistes ou artisans d'art. En agissant pour l'égalité des chances et en décloisonnant les milieux, ce programme permet également la valorisation du secteur des métiers d'art et du design au près d'un public jeune au moment crucial de l'orientation au lycée.

Porteur du projet ViensVoirMonTaf

L'association Viens Voir Mon Taf s'inscrit dans une démarche responsable et sociale, dont le but est de faire découvrir l'univers professionnel à des jeunes lors de la semaine de stage obligatoire pour tous les élèves de 3^e d'une durée de 5 jours consécutifs ou non. Le stage peut être réalisé individuellement ou collectivement.

Art Bridge

Art Bridge est un studio de création et de production fondé par François Brun et Olivier Bassuet en 2016. Art Bridge conçoit et produit du contenu, des installations artistiques et des expériences en direction des institutions et des marques. De nombreux talents dont des artisans et des talents issus d'écoles d'Arts sont régulièrement sollicités par Art Bridge pour ses réalisations. Parmi ses clients, nous retrouvons la Maison Cartier, J.M. Weston, Hermès ou encore le Cheval Blanc-LVMH. Des maisons attachées aux Métiers d'Arts, à sa transmission ainsi qu'à sa protection. Art Bridge développe une politique RSE dès sa création en soutenant des associations telles que l'Unicef, Action Contre La Faim, La Maison des Femmes du 93, Viens Voir Mon Taf, Thanks For Nothing. Dans le cadre des stages de 3^e, Art Bridge accueille depuis sa création des élèves du collège Rosa Luxembourg d'Aubervilliers classé REP ainsi que des élèves en décrochage scolaire sur des 1/2 journées.

En cours

Collaboration avec Mathias Kiss qui accueille des collégiens répartis sur 4 sessions sur l'année 2020/2021. La durée du stage est de 5 jours, trois jours dans l'atelier de Mathias Kiss situé dans le 19^e arrondissement.

Mathias Kiss est le Président du Jury Grand Prix de la Création de la Ville de Paris 2020. Ancien compagnon, il est membre du jury des soutenances des Compagnons du devoir de Pantin. Il a collaboré avec des grandes Maisons telles qu'Hermès, Cartier ou encore J.M Weston.

Calendrier 2021

Février- avril : 1 semaine par mois accueil de 10 élèves de 3^e

jour 1 à 4 : Atelier Mathias Kiss

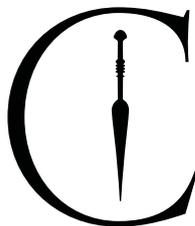
jour 5 : Visite manufacture des Gobelins et présentation des savoir-faire.

Déroulement à venir.

Dans le cadre de leur stage d'orientation, les élèves seront accueillis pendant 3 jours par un ou plusieurs artisans dans leurs ateliers suivie de deux jours au Campus. Ces deux jours se décomposent de la façon suivante : Deux demi-journées d'atelier pratique à la Manufacture des Gobelins avec les ateliers pédagogiques afin de découvrir les savoir-faire de ce lieu emblématique, une demi journée d'orientation avec le Campus et une dernière demi journée de visite des ateliers de restauration et/ou création au Mobilier national.

Calendrier prévisionnel 2021 - 2022

5 séances par an, réparties sur 5 mois entre décembre et avril.



Campus
Métiers d'Art
& Design

Manufactures des Gobelins
— Paris

Action 5

PROGRAMME Orientation 360°

Partenaires

- Immersing learning lab
- Défi Métiers
- Région Île de France
- Région Académique d'Île de France
- CMQ Sécurité
- CMQ Eco Construction
- CMQ Mode
- CMQ Aéronautique 4.0



Contexte

Dans un contexte sanitaire très contraint qui rend de plus en plus aléatoire la possibilité d'organiser des salons et des rencontres entre des groupes d'élèves et des professionnels, il est devenu indispensable de proposer de nouveaux **dispositifs de médiation** afin de permettre aux jeunes de **construire leur parcours d'avenir** en s'appuyant sur une vision riche, diversifiée et immersive des métiers et des formations. Programme est réalisé en partenariat avec la région Île de France, Défis Métiers et 5 Campus.

Objectif

Développer un dispositif itinérant et immersif d'information et de découverte des métiers qui réponde aux attentes des jeunes générations : Communication, Collaboration, Connexion et Créativité.

Le **programme Orientation 360** s'appuie sur le déploiement de nouveaux outils de communication et sur les technologies immersives de réalité virtuelle pour mettre en place de nouvelles représentations des métiers en assurant le suivi depuis la conception jusqu'au déploiement et à la diffusion auprès du public cible

Public cible

En priorité – Élèves de **4ème** et de **3ème des 900 collèges franciliens** dans le cadre du parcours Avenir de découverte des métiers et des formations. Mais aussi à terme, les lycéens d'Île-de-France, les jeunes en recherche d'emploi et les personnes en reconversion afin d'inciter une orientation vers les métiers d'avenir.

Comment

En utilisant les technologies immersives pour créer une relation différente entre les jeunes et les métiers et les jeunes et les entreprises : vivre une **expérience inédite** impliquante d'approche de métiers, d'entreprises, de responsables d'entreprise, d'activités professionnelles, de gestes métiers ... tout en expérimentant une technologie engageante. Ce peut être l'occasion de se tester à des activités et des particularités en rencontrant des situations, **des gestes, des professionnels de métiers différents** ... en peu de temps, sous une forme condensée et ludique

3 Modalités

- Rencontres et échanges

Un groupe d'élèves (entre 6 et 8) est placé sous casque et pénètre sur la plateforme Engaged. Ils se retrouvent dans une salle virtuelle sous forme d'avatar et entrent en discussion avec un ou plusieurs professionnels (chef d'entreprise – chef d'atelier – responsable pédagogique d'un établissement de formation professionnelle) à distance. Présentation pour le professionnel de son métier. Possibilité de partager une vidéo dans la salle virtuelle. Retour des élèves et échanges.

- Expérimentation d'un geste d'une activité dans un environnement virtuel (6 élèves)

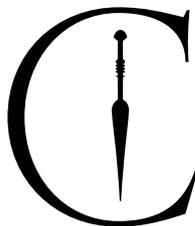
Expérience active pour un élève à la fois – 3 élèves regardent pendant l'activité. Durant quelques minutes (10mn). Un jeune expérimente un contenu en réalité virtuelle avec un casque et les manettes – sur fond vert – avec une vidéo de contrôle feed back. Le reste du groupe peut observer la manipulation durant la séquence sur l'écran de contrôle.

- Découverte d'un environnement professionnel d'un métier ou d'une formation (6 à 8 élèves)

Un groupe visionne des vidéos en 360° présentant différentes formations relevant des filières des différents campus. Échange avec un animateur / possibilité d'un questionnaire à l'issue du visionnage

Hypothèse : Déploiement d'un portail permettant de choisir parmi les différentes filières différentes familles de métiers et de consulter une cartographie en lien des lieux de formations et de bassins d'emploi.





**Campus
Métiers d'Art
& Design**

Manufactures des Gobelins
— Paris

Action 6

JE FILME MA FORMATION & JE FILME LE MÉTIER QUI ME PLAÎT

<https://www.jefilmemaformation.tv/concours/>

L'accompagnement du campus

Le Campus des Métiers d'Art et du Design accompagne les établissements partenaires dans la réalisation des vidéos pour les concours « Je filme le métier qui me plaît » et « Je filme ma formation ».

Suivi des groupes, rencontre avec un producteur pour comprendre les principes du clip

Un vidéaste accompagnera l'écriture du script, la réalisation de la vidéo jusqu'à son montage.

Contexte

JE FILME MA FORMATION & JE FILME LE MÉTIER QUI ME PLAÎT sont deux concours vidéo pédagogiques annuels pour la découverte des formations et de leurs débouchés. Leur mission est de faciliter l'orientation. Ils visent à faire connaître les formations, leurs débouchés et les établissements qui les proposent via une démarche active de création vidéo numérique. Lancé il y a 5 ans, le concours implique chaque année plus de 400 établissements et réunit 10 500 jeunes. Tous ces jeunes contribuent à une œuvre collective : les vidéos réalisées sont mises à disposition de tous par la suite sur une plateforme gratuite d'aide à l'orientation, parcoursmetiers.tv. Ils bénéficient du haut patronage du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et du Ministère du Travail. Les présidents du jury emblématiques (le réalisateur Claude Lelouch, succédant à l'acteur Jean Dujardin, et la journaliste Wendy Bouchard pour la saison précédente) soutiennent avec force ces dispositifs qui permettent aux jeunes d'ouvrir le champ des possibles. Le président du jury sera Jean Reno

Objectif

L'objectif des concours est de développer la connaissance de la diversité des formations liées aux métiers qui recrutent, d'encourager le développement chez les participants, du sens de l'engagement et de l'initiative, de les faire progresser dans l'élaboration de leur projet d'orientation scolaire et professionnelle. Aussi contribue-t-il à développer les compétences actuellement attendues dans le socle commun de connaissances de compétences et des cultures numériques.

JE FILME LE MÉTIER QUI ME PLAÎT répond aux objectifs pédagogiques de « parcours Avenir », notamment en permettant à l'élève de :

- Découvrir le monde économique et professionnel et ses métiers
- Développer le sens de l'engagement et de l'initiative
- Élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.



En partenariat avec



MYFUTURE



Contexte

Le Printemps de l'orientation s'intègre dans les heures dédiées à l'orientation et propose de nouvelles approches pour découvrir des métiers et des formations et préparer ainsi à l'orientation. Il concerne prioritairement les élèves de 2^{des} et de 1^{es} générales et technologiques. Il se propose de les accompagner dans l'élaboration de leur projet personnel, et de les aider à mieux identifier les perspectives qui s'offrent à eux pour construire leur avenir. Dans le cadre de la préparation du parcours individualisé des élèves, les équipes éducatives, les psychologues de l'éducation nationale et les élèves pourront s'appuyer sur des outils nationaux ainsi que sur des ressources régionales disponibles sur la plateforme Oriane. En complément de ces dispositifs, un programme dédié a été développé à l'initiative du Campus des Métiers d'Art et du Design et l'entreprise sociale Myfuture. Ce programme associe 5 campus des métiers et des qualifications d'Île-de-France. Il propose un dispositif complet en distanciel de découverte des métiers et filières de formation franciliennes de 5 filières d'avenir.

- Aéronautique
- Métiers d'Art et Design
- Mode
- Sécurité
- Transition Numérique et Écologie dans la construction.

Objectif

Contribuer à une orientation choisie après le lycée

- Faire découvrir des métiers
- Faire découvrir les formations des Campus
- Faire découvrir la vie étudiante et les parcours scolaires des étudiants

Déroulement 15, 16 et 17 mars

Une demi-journée = Une filière
3 temps forts :

— Présentation des formations

La découverte des formations est proposée sous la forme de capsules vidéos présentant les formations des établissements partenaires des campus. Chaque filière est présentée à travers un catalogue riche mais des différentes spécialités et diplômes accessibles aux bacheliers.

— Temps d'échange avec des étudiants

Des entretiens en live avec des étudiants inscrits dans différentes formations et spécialités permettent aux visiteurs de s'informer sur le quotidien des étudiants et les perspectives en cours de cursus et de bénéficier de conseils et de retours d'expériences.

— Temps d'échange avec des professionnels

La découverte des métiers constitue le 3e temps fort à travers des échanges en direct avec des professionnels: Formation, carrière, perspectives, organisation au quotidien, tous les sujets seront abordés par ces ambassadeurs des métiers passionnés et soucieux de transmettre leur expérience.



CRÉATION DU BACHELOR ENTREPRENEURIAT EN MÉTIERS D'ART

Partenaires

cnam

HESAM UNIVERSITÉ

**LES
ATELIERS
DE PARIS**

**VILLE DE
PARIS**

MA
Chambres
de **Métiers
et de l'Artisanat**
ÎLE-DE-FRANCE

Diplôme de niveau Bac+3 dédié aux métiers d'Art. Les Métiers d'Art ou « Artisanat d'art » regroupent les activités de création, production, transformation et restauration exercées à titre indépendant, et nécessitant la maîtrise de gestes et de techniques traditionnelles ou innovantes. Les métiers d'Art touchent au travail de la matière, et comportent une dimension artistique importante) et à l'entrepreneuriat (création, reprise, essaimage, développement d'activités au sein d'une entreprise existante).

Enjeux et contexte

Ce diplôme est initié dans le cadre du Campus Métiers d'Art & Design Manufactures des Gobelins — Paris, lauréat en 2018, de l'appel à projet "Campus des métiers et des qualifications" financé par le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) "Campus des Métiers" dont le Cnam et HESAM Université sont partenaires. Le projet s'est donné pour ambition prioritaire d'accompagner les formations de la voie professionnelle vers l'excellence et de valoriser l'attractivité des formations pour garantir la pérennité des métiers d'art et du design et accroître l'employabilité en s'appuyant sur la transdisciplinarité et l'hybridation, et en renforçant les synergies entre les formations post-bac et les entreprises pour construire des parcours favorisant l'insertion professionnelle pour tous en lien avec les acteurs économiques de la filière.

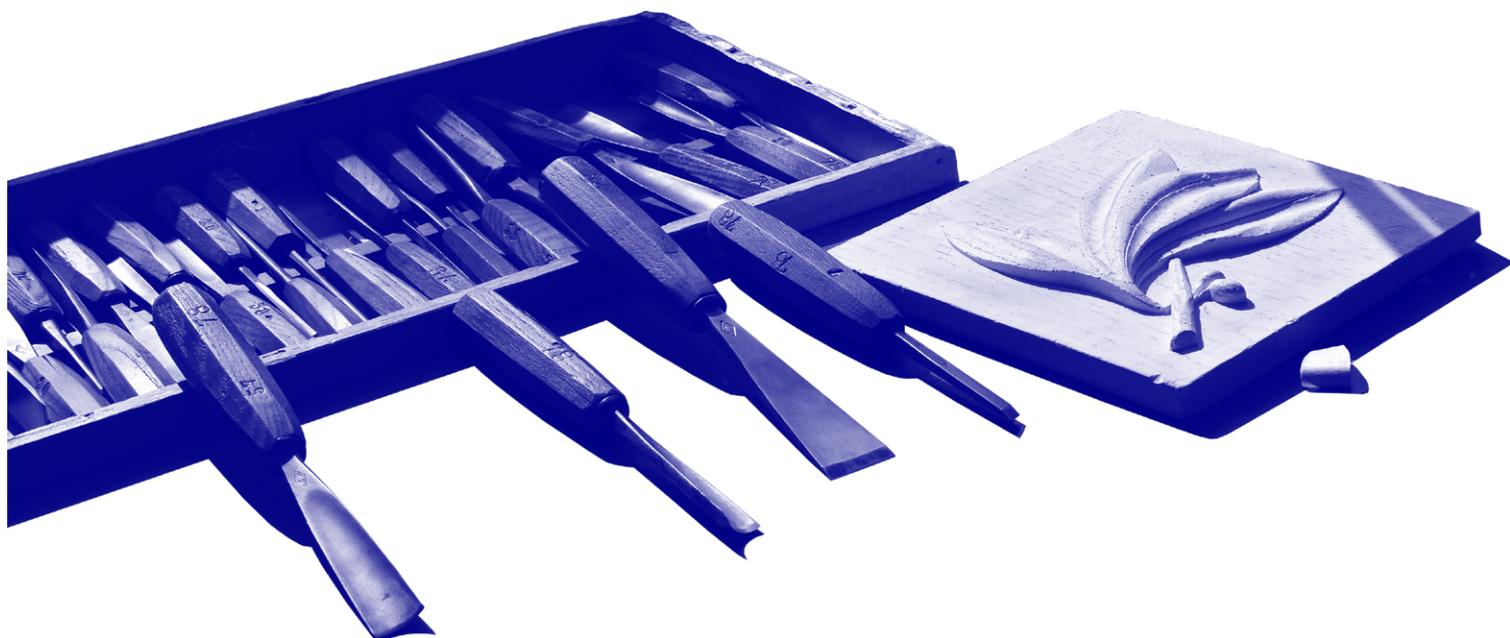
Ce diplôme a également vocation à répondre à la problématique de la reprise d'entreprise dans le secteur des métiers d'art. En effet, alors que les métiers d'art représentent en France environ 38 000 entreprises détentrices de savoir-faire parfois rares et de valeur commerciale et représentant entre 50 000 et 60 000 emplois (données Ateliers d'Art de France), la reprise se fait difficilement.

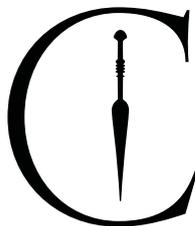
Public concerné

Diplômés des formations professionnelles de niveau 4 en métiers d'art (brevet des métiers d'art, bac professionnel, bac technologique) du Campus Paris Gobelins et plus largement des académies d'Île-de-France.

Il est possible d'intégrer le Bachelor au long des trois années :

Admission en 1^{ère} année : Le diplôme de niveau 4 aux métiers d'arts ou une expérience professionnelle significative dans les métiers d'arts justifiant de 5 années d'expérience.





Expertise Formations – acteurs ayant contribué aux échanges et au groupe de travail

Chefs d'établissement

- Mariette Dupont – lycée Turquetil
- Isabelle Desestret-Mazard – lycée Bartholdi
- Sylvie Gaillard – lycée d'Alembert
- Natacha Raguet – Greta CDMA

Inspecteurs pédagogiques

- Isabelle Basquin
- Julien Butet
- Claudine Chesseron
- Gisèle Coupert
- Jean-Luc Massey
- Lionel Romier
- Michalél Villebenoit

Expertise Economique – acteurs économiques ayant contribué à des échanges sur les métiers

- Drieets Île-de-France
- Défi-Métier
- Hermès international
- Louis Vuitton
- Fédération française de la maroquinerie

Enjeux et contexte

Dans le cadre de la mise en place de la Région Académique, les trois académies franciliennes partagent désormais un objectif commun concernant la mise en place de la carte des formations et se sont engagées à passer par l'étape d'une approche par académie à une approche par filière à l'échelle de la région et renforcer le lien entre les formations proposées et le besoin en emploi en travaillant en lien étroit avec les entreprises. Un dispositif d'expérimentation est actuellement mis en place sur 4 Campus des métiers et des qualifications : Aéronautique et Spatial, Métiers d'arts et design, Transitions numériques et écologiques de la construction, Sécurité afin de permettre la mutualisation du travail sur la carte des formations à l'échelle régionale. L'objectif du dispositif est de permettre de mettre en place une procédure permettant d'accompagner la DRAFPIC et la Région Ile-de-France en créant un outil d'aide à la décision sur « la carte des formations » Idéalement, cet outil consultable par les Rectorats et la Région pourra également servir à l'aide à l'orientation et prendre la forme d'une carte interactive. c les acteurs économiques de la filière.

Périmètre de l'expérimentation

Filière des métiers du cuir
Tous niveaux de formation (CAP, Bac Professionnel, BTS, Mention complémentaire)

Constats

Peu de formations mais une répartition dans les 3 académies et présence de toute la filière de formation
Un secteur économique dynamique déjà en tension qui prévoit de nombreux recrutements dans les années à venir
Déficit d'attractivité (en moyenne 0,5) avec beaucoup d'orientations subies et un grand nombre de places vacantes
En CAP et BTS, des référentiels de qualification qui ne correspondent pas à la réalité des métiers (compétences et savoir-faire propre aux maisons de luxe) et des informations lacunaires sur l'évolution des métiers et le devenir des jeunes diplômés
Difficultés pour accéder au premier emploi pour les jeunes sortants et un recrutement important d'adultes en reconversion
Peu de liaisons entre les établissements franciliens de la filière

3 Préconisations / 5 propositions

Préconisation n°1
Développer l'attractivité pour attirer un public plus diversifié et porté par une réelle motivation, moteur de réussite



1. Dynamiser les formations (CAP) en recourant à des formats hybrides (alternance, initial, continue)
2. Programme de valorisation via le Campus des métiers d'art et du design
3. Créer un Internat d'excellence pour élargir le vivier de recrutement en offrant un accompagnement très structurant et ouvert sur les métiers d'art

Préconisation n°2
Compléter l'offre de formation par un niveau de qualification supérieur répondant aux exigences d'une production locale (industrie du luxe, artisanat)



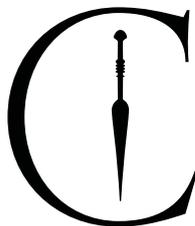
3. Développer une offre de formation post-bac qualifiée et spécialisée adaptant le BTS METIERS DE LA MODE CHAUSSURE ET MAROQUINERIE avec une coloration Maroquinerie ou en créant une FSS
4. Création d'un titre professionnel de CQP prototypiste en maroquinerie

Préconisation n°3
Accompagner la montée en compétence des élèves en enrichissant le cursus par des apports transversaux



5. Développer des modules de formation transversaux associant Design et métiers d'art pour accompagner les élèves dans la maîtrise de soft-skills et dans la confiance en eux. Associer les entreprises pour mettre en place des liaisons et créer une confiance réciproque





**Campus
Métiers d'Art
& Design**

Manufactures des Gobelins
— Paris

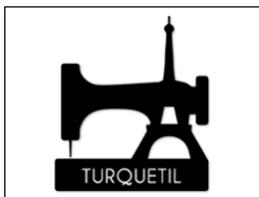
Action 10

CREATION D'UN TITRE PROFESSIONNEL

Pilotage du Projet

Campus des métiers d'art et du design

Partenaires



CRÉATION, DESIGN
ET MÉTIERS D'ART)))
FORMEZ-VOUS À DEMAIN

Contexte

Le groupe LVMH développe à travers ses maisons une activité manufacturière très importante de production d'accessoires de maroquinerie. Le rythme de renouvellement des collections exige que les ateliers soient en capacité d'adapter rapidement les étapes de fabrication pour réaliser les nouveaux modèles. La compétence requise pour être en capacité d'interpréter le projet du designer et de mettre en place les procédés de fabrications adéquats est celle du maroquinier prototypiste. Il n'existe pas actuellement de niveau de qualification reconnu au plan national pour ce type de qualification. Il existe un diplôme national de BTS qui permet d'acquérir des compétences polyvalentes en accessoire maroquinerie et en chaussure mais ces compétences ne correspondent pas aux attentes des employeurs et la formation requiert un temps trop long pour pouvoir être dispensée en formation continue pour des salariés qui pour beaucoup n'ont pas de diplôme de niveau 4. LVMH a sollicité l'expertise du Campus des métiers d'art et du design pour trouver une solution à leurs problèmes de montée en compétence des personnels qualifiés.

Enjeux

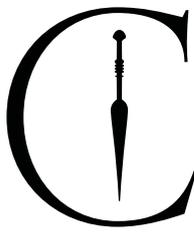
Le projet porte deux dimensions complémentaires :

- la rédaction d'un dossier de création d'une CQP en vue d'un dépôt auprès de France Compétence
- la conception et la mise en œuvre d'un programme de formation à destination de salariés de LOUIS VUITTON. Ce programme s'inscrit dans le cadre plus large d'une mission de conseil et d'accompagnement conduite par le CMAD auprès de l'IME-LVMH et de l'Académie des Métiers d'Excellence LVMH dédiée au développement d'ingénierie pédagogique et de programme pilote à destination des salariés des Maisons du groupe LVMH dans les Métiers d'Excellence pour le développement des compétences et la reconnaissance d'un nouveau niveau de certification professionnelle.

Étapes du programme

- Élaboration du dossier de CQP
- Construction et déploiement de l'Ingénierie pédagogique de la formation
- Accueil des cohortes pour les tests de positionnement en vue d'une présentation au Jury Paritaire National
- Accompagnement de la 1ère promotion (Février 2022) en vue d'un programme pluri-annuel de formation





**Campus
Métiers d'Art
& Design**

Manufactures des Gobelins
— Paris

Action 11

PROJET AFALULA



Contexte

L'Agence Française pour le développement d'AL ULA (AFALULA) a pour mission d'accompagner son partenaire saoudien, la Commission Royale pour Al Ula (RCU), dans la transformation de la région d'AL ULA en une destination culturelle et touristique mondiale. Le projet prévoit la création, sur un site d'une superficie équivalente à la Belgique, d'un complexe archéologique, culturel et touristique, aux allures de musée vivant à ciel ouvert. Un investissement majeur qui ambitionne de faire d'AL ULA la capitale culturelle du royaume.

Les métiers d'art sont étroitement liés à l'entretien du patrimoine immobilier historique, ils rendent les territoires attractifs, assurent le dynamisme de la filière du luxe, contribuent au rayonnement des territoires dont ils sont issus et, sont créateurs d'emplois non délocalisables. Il en découle la nécessité pour AFALULA d'accroître sa connaissance de l'écosystème des métiers d'art dans la région d'AL ULA et plus largement en Arabie Saoudite pour proposer des actions de valorisation et de transmission des gestes artisanaux.

Enjeux

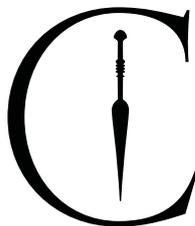
Métiers d'avenir conjuguant tradition et innovation, les métiers d'art français constituent un patrimoine d'exception dont le rayonnement dépasse largement les frontières françaises et dont la renommée en Arabie Saoudite est particulièrement marquée.

Si l'ALULA a su préserver certaines pratiques artisanales locales, la pratique des activités d'artisanat d'art est relativement peu répandue et les structures de formations qui permettraient de développer davantage ces pratiques font défaut. Dans la perspective de redynamiser cet artisanat et d'accompagner un redéploiement d'activités locales, un projet de développement de structures de formation adaptées pourrait être mis en place en s'appuyant sur l'expertise française en matière de savoir-faire « métier » et de transmission de ces savoir-faire. L'excellence et l'intelligence du geste ainsi que l'efficacité des dispositifs pédagogiques constituent un patrimoine immatériel français précieux qui pourrait être mis au service de ce projet.

Pistes d'actions

- Sensibilisation aux pratiques artistiques et artisanales
- Formation initiale et continue
- Formation de formateurs





Campus
Métiers d'Art
& Design

Manufactures des Gobelins
— Paris

Action 12

WANTED DESIGN NEWYORK

[WANTED
DESIGN]

Wanted Design

WantedDesign est un forum de design qui a lieu à New York. Cette manifestation rassemble de manière interactive des acteurs débutants ou établis (créateurs, fabricants, étudiants, institutions) du monde du design. Au programme des exposants conférence et ateliers d'étudiants.

Contexte - Version en ligne

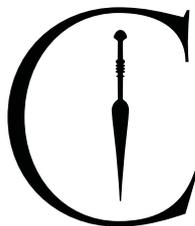
WantedDesign présente de nouvelles opportunités pour les écoles de design et les étudiants en 2021, reflétant son dévouement profond et soutenu à l'éducation et au design. Depuis sa création, *WantedDesign* a créé des programmes permettant aux étudiants de se connecter avec l'industrie du design, aux écoles de réseauter et aux fabricants, conservateurs et directeurs de création de rencontrer les talents internationaux émergents. Bien que *WantedDesign* n'organise pas d'exposition in situ en mai 2021, une version digitale est mise en place pour la remise des prix

En tant qu'école de design, il existe deux façons de faire partie de *WantedDesign* ce printemps :

- Exposer les travaux des étudiants au Salon des écoles de design: du 12 mai au 12 juin 2021 (en ligne)
- Faire partie du répertoire en ligne des écoles de design: du 12 mai au 1^{er} septembre 2021

WantedDesign développe une nouvelle plateforme pour créer un site en ligne vivant et interactif. L'exposition en ligne combinera des photos, des rendus et des vidéos des étudiants





Pilotage du Projet

Animation du groupe par Jean Borel et Isabelle Basquin, inspecteurs pédagogiques référents

Le campus prendra en charge les frais liés à la mobilisation de professionnels extérieurs aux établissements ainsi que les matières d'œuvre pour la réalisation de dispositifs de médiation (scénographie, édition, ...) et la communication du projet

Établissements impliqués à l'expérimentation :

PRÉ BAC

Lycée Corvisart-Tolbiac

Lycée Lucas de Nehou

SUPÉRIEUR

EPSAA

Propositions de valorisation

On peut distinguer trois types de positionnement :

- La réalisation d'une exposition
- La réalisation d'un objet éditorial (print ou numérique)
- La réalisation d'un film vidéo retraçant un processus de production et de création et un portrait d'un élève-artisan d'art en devenir

Ces trois formats permettent d'offrir une médiation différente et complémentaire d'un projet et répondent à des positionnements susceptibles d'intéresser différentes formations supérieures en design

Contexte

Historiquement, le chef-d'œuvre est un terme médiéval (1268) : « œuvre capitale et difficile qu'un compagnon devait faire pour recevoir la maîtrise de sa corporation ». (Alain Rey, Dictionnaire culturel de la langue française, tome 1, p. 1459). Le chef-d'œuvre s'inscrit dans la tradition des compagnons du Tour de France. Aujourd'hui, ce terme a été remplacé par « travail de réception ». Comme au temps du chef-d'œuvre, ce travail constitue un des rites de passage pour être admis dans le compagnonnage. Ce travail allie tout à la fois des qualités techniques et des qualités humaines, telles que la persévérance, le goût du perfectionnement, de la discipline, de la fraternité. Ces dimensions techniques et humaines sont évaluées lors de la réception du travail. L'apprenti pour réaliser l'objet choisi met en œuvre de multiples formes d'intelligence, de la conception à la réalisation en passant par l'accompagnement de ses pairs et maîtres. Dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle, les élèves/apprentis de CAP, de BMA et de Bac Professionnel doivent réaliser à l'issue de leurs formations un chef d'œuvre. La réalisation d'un chef-d'œuvre synonyme d'excellence et de reconnaissance par les pairs (et donc de confiance), témoigne de savoirs, savoir-être et savoir-faire, et développe un sentiment d'appartenance à des communautés professionnelles. La réalisation fait nécessairement appel à différentes disciplines d'enseignement, professionnelles et générales

Ce caractère pluridisciplinaire, constitutif de la conduite de projet, invite à la mise en place de dispositifs pédagogiques innovants permettant l'intervention de professionnels, issus des métiers d'art, du design ou de spécialistes dans les domaines de connaissance envisagés.

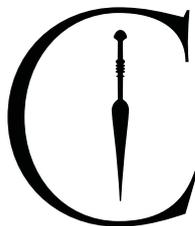
Objectif

Le projet « Chef d'œuvre » a pour ambition de proposer des dispositifs pédagogiques de type workshops permettant la rencontre entre des élèves de CAP, BMA ou Bac Professionnel, des Maîtres d'art, des artisans d'art et des designers, et d'associer à ces rencontres des étudiants issus de formation en design pour proposer d'associer les compétences des étudiants en design dans le domaine de la communication et de la médiation des projets individuels des élèves/apprentis dans le cadre de leur diplôme.

Le programme poursuit un triple objectif :

- Contribuer au rayonnement et à la valorisation de la voie professionnelle et des métiers d'art en mettant en place des dispositifs de médiation très qualitatifs
- Faire partager aux participants, et tout particulièrement aux élèves de la voie professionnelle, le sentiment d'appartenance à une communauté d'excellence à travers la définition et la promotion d'une identité fédératrice et valorisante et développer la professionnalisation dans le domaine de la communication de projet
- Proposer de nouvelles modalités d'interactions entre élèves et étudiants pour développer des occasions de cohabitation des cultures créatives, techniques et économiques, des échanges d'informations, et la construction de réseaux de partenaires culturels et professionnels.





Action 14

LE PROJET DE MATÉRIAUTHÈQUE ÉCO-RESPONSABLE

La grande matériauthèque écoresponsable : un projet inédit pour répondre à des enjeux multiples.

Dans le cadre du Campus d'excellence des métiers et des qualifications, dédié à l'art et au design, le Mobilier national et l'École nationale supérieure des Arts décoratifs (EnsAD) travaillent à la création d'une grande matériauthèque. Cette matériauthèque, rattachée au Campus, prendra place au Mobilier national, dans l'enceinte des Gobelins afin de créer sur un plateau de 250m² un centre de recherche sur les matériaux.

Les enjeux de cette matériauthèque sont pluriels :

- Développer une véritable culture des matériaux auprès des étudiants ;
- Proposer un large panel de matériaux eco-responsables ;
- Développer des liens entre la recherche et les applications ;
- Créer un lien plus étroit entre la formation et les entreprises.

Cette nouvelle matériauthèque a pour base initiale la matériauthèque existante au sein de l'EnsAD qui serait donc déplacée aux Gobelins. Le fonds actuel compte d'ores et déjà près de 6400 échantillons de matériaux souples, issus de l'industrie et de l'artisanat.

Sa localisation sur le site des Gobelins permettra de développer des synergies avec les activités du Mobilier national : travail des manufactures nationales, Atelier de Recherche et de Création, programme de formation.

La future grande matériauthèque constitue une occasion unique d'enrichir l'offre de services et les collections, en résonance avec les questions incontournables de développement durable. Elle est pensée comme un lieu où sensibilisation, recherche appliquée et formation seront regroupées afin de devenir un centre de documentation inédit des matériaux et des nouvelles recherches. Conçue comme le centre emblématique du Campus des Gobelins, la future grande matériauthèque permettra, en outre, un accès direct aux collections et

offrira des espaces d'accueil pour les élèves des formations métier d'art des lycées professionnels du Campus, les étudiants en école d'art et de design, les enseignants, les chercheurs, les scolaires et professionnels et acteurs de la création et du design.

A la fois bibliothèque des matériaux et centre de formation et de sensibilisation, cette structure s'adossera à un nouveau laboratoire de recherche sur les matériaux mis en place par l'EnsAD

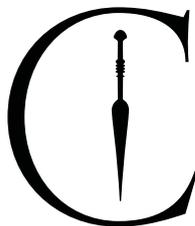
Les 4 missions de la grande matériauthèque

- Enrichir sa collection de matériaux
- Accueillir du public et transmettre
- Collaborer avec des partenaires publics et privés
- Contribuer au développement de travaux de recherche sur le développement durable

Les phases de réalisation

- Nov. 2020- mars 2021
Phase d'étude
- Mars 2021
Restitution de l'étude de faisabilité
- Avril 2021
Choix définitif de l'emplacement
- Août - Novembre 2021
Définition du programme fonctionnel
- Février 2022
Sélection de l'architecte
- Mars 2022
Lancement de la programmation Hors les murs
- Juin 2022
Début des travaux
- Septembre 2023
Ouverture





**Campus
Métiers d'Art
& Design**

Manufactures des Gobelins
— Paris

Action 15

LE CONCOURS DU MOBILIER DU XXI^e SIÈCLE DE LA SALLE DU CONSEIL DES MINISTRES À L'ÉLYSÉE

Les Lauréats

Médulla - Ensaama

L.I Légèreté - Ensaama

Aura - École Boulle

55 - École Bleue

D'un faubourg à l'autre - École
Camondo

Dans l'objectif de répondre à ses missions fondamentales et de créer un mobilier qui soit le reflet de son temps, le Mobilier national a ouvert en octobre 2019 un concours visant à sélectionner les modèles de la table de réunion et du mobilier destiné à servir au Conseil des Ministres au Palais de l'Élysée, en partenariat avec le Campus des métiers d'art et du design, Manufactures des Gobelins - Paris. Ce concours, ouvert en exclusivité aux étudiants du Campus, s'est caractérisé par la recherche d'une prospective innovante susceptible de répondre aux usages très spécifiques de manipulation, de modularité propres au conseil des ministres, et capable de s'inscrire dans l'environnement chargé d'histoire des salons Second Empire de l'Élysée.

Ce projet s'est inscrit dans le cursus des équipes pédagogiques de chacun des 5 écoles supérieures d'Ile-de-France acteurs du Campus portant des formations en design d'objet.

- L'École Camondo
- L'Ensaama
- L'École Boulle
- L'EnsAD
- L'École Bleue.

5 projets lauréats ont été récompensés par la commission d'attribution du Mobilier national, en accord avec l'Élysée. La fabrication des premiers modèles est actuellement en cours et deux modèles de mobilier viendront prochainement prendre place dans les salons de l'Élysée avant la fin de l'année 2021.

Ce concours portait sur la conception des éléments suivants :

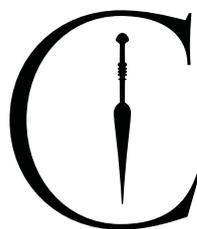
Un lot Mobilier

- une table de réunion prioritairement modulable démontable et aisément manipulable ; repliable et déplaçable, d'une capacité minimale de 22 places et de 40 places dans sa version maximale.
- Deux petits bureaux plats assortis pouvant éventuellement former les consoles de la pièce lorsque le Conseil est achevé.
- un modèle de chaise assorti à l'ensemble
- un modèle de fauteuil pour le Président de la République et le Premier Ministre
- un modèle d'un meuble casier destiné à déposer les téléphones portables des ministres dont l'usage est proscrit pendant la durée du Conseil

Un lot luminaires

- un modèle de lampadaire
- un modèle de de lampe
- un modèle de lustre contemporain





**Campus
Métiers d'Art
& Design**

Manufactures des Gobelins
— Paris

Action 16

LE CONCOURS DU MOBILIER SCOLAIRE DE L'ÉCOLE DU XXI^e SIÈCLE

Ce projet s'inscrit dans le cursus des équipes pédagogiques de chacune des 5 écoles supérieures d'Île-de-France acteurs du Campus portant des formations en design d'objet et/ou design d'espace (architecture intérieure/paysage)

- L'École Boulle
- L'École Bleue
- L'École Camondo
- L'Ensaama
- L'EnsAD

Calendrier Prévisionnel

Décembre 2020 : Information aux écoles des conditions générales du concours – Organisation des modalités pédagogiques

Janvier 2021 : Validation définitive du cahier des charges - désignation du jury

Mi-février 2021 : Lancement du concours dans les écoles

Juin ou Juillet 2021 : Jury final de sélection des lauréats

Septembre 2021 - Paris Design Week :
Présentation des projets lauréats -
Remise des prix

Contexte

À l'image du concours organisé pour repenser la table du salon du Conseil des ministres à l'Élysée, en réponse à la proposition du recteur de Paris, le Campus organise en lien avec le ministère de l'Éducation nationale et la Ville de Paris un concours autour de la question du mobilier scolaire. C'est une problématique importante car souvent évoquée comme élément qui permettrait d'améliorer la vie de l'élève et les conditions de l'apprentissage sans pour autant trouver de réponses pratiques. Le projet est conduit par un groupe de pilotage associant le Ministère de l'Éducation nationale, la Ville de Paris, l'Académie de Paris, l'Ameublement Français, le Mobilier national et le Campus. Le concours, résolument inscrit dans une portée générale applicable à l'ensemble des collèges parisiens, et s'appuie sur une démarche d'enquête et d'échange avec les usagers et les membres de la communauté éducative auprès de trois collèges de l'Académie de Paris :

Collège César Franck - Paris 2^e

Collège Pierre Mendès France - Paris 20^e

Collège Georges Brassens - Paris 19^e

Thématiques

- **La modularité des salles de classe** : la multiplicité des fonctions des salles de classe et des situations d'enseignement qui y sont observées invite à repenser l'aménagement des espaces de cours en adaptant l'organisation de l'espace et le mobilier à différents usages sur une temporalité très réduite. Ce sujet est un enjeu permettant d'adapter les lieux tant à l'évolution de la structure des établissements qu'à l'évolution des référentiels

- **Les espaces interstitiels** : Les lieux de passage, hall, couloir, palier sont par définition des espaces n'ayant pas de fonction propre en dehors de leur rôle de sas entre deux lieux identifiés. L'optimisation de ces espaces doit permettre de mieux utiliser les lieux et de les d'habiter différemment, pour contribuer à une meilleure appropriation et une utilisation plus rationnelle.

- **La cour de récréation et les espaces de vie scolaire** : les établissements scolaires disposent tous d'espaces extérieurs « internalisés » dans lesquels les élèves se déplacent, se rassemblent et se distraient lors des interclasses. Ces espaces pré-sentent souvent un lieu délaissé dans les plans d'aménagement des établissements dans les écoles élémentaires et dans les collèges, en dehors de quelques initiatives qui restent isolées. Les projets d'aménagement devront proposer une nouvelle façon d'habiter ces espaces qui soit perceptible pour les élèves et réponde aux enjeux de transparence et d'intimité, de surveillance et de liberté, permettant ainsi l'appropriation d'un espace partagé par une communauté scolaire.



Porteur du projet

**École
nationale
supérieure
des arts
décoratifs**

Créer avec des matériaux durables

Ce MOOC s'adresse à toute personne voulant s'informer sur l'utilisation de « matériaux verts » et se repérer dans la jungle des informations parfois contradictoires, en reprenant à la base cette problématique. Il intéressera tout particulièrement les créateurs de mode, design, architecture intérieure etc., qui pourront l'intégrer à leur méthodologie de conduite de projet.

Durée : 7 semaines, une heure de travail hebdomadaire.

Conception du cours

ISABELLE HUMBERT-ROUADJIA

fondatrice de la matériauthèque de l'École des Arts Décoratifs de Paris

Ingénierie pédagogique et réalisation audiovisuelle du Moco **OLIVIER KURZER** responsable de la pédagogie numérique

Public cible

Étudiants
Élèves (voie pro)
Professionnels

Planning prévisionnel

Octobre 2020 - février 2021 — Écriture

Mars-avril 2021 — Tournage reportages

Juillet-septembre 2020 — Tournage plateau

Octobre 2021 — Tournage bande annonce et modifications Montage,

Octobre-novembre 2021 — Habillage, mixage

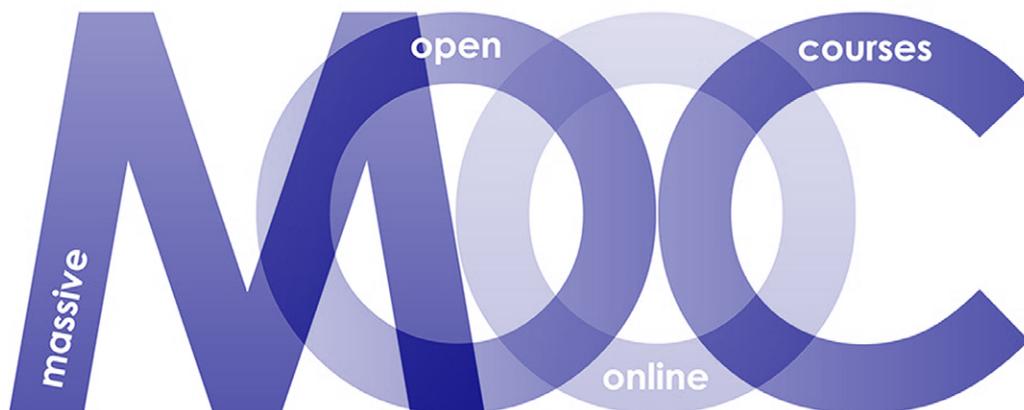
Décembre 2021 — Conception des évaluations

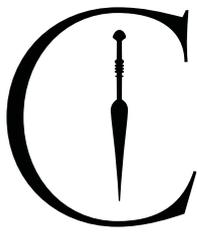
Janvier 2021 — Finalisation

Portes ouvertes 2022 — Lancement et campagne de communication

Début mars 2022 — Première session

Septembre 2022 — Deuxième session





**Campus
Métiers d'Art
& Design**

Manufactures des Gobelins
— Paris

Action 18

UTOPIES CONSTRUCTIVES

Calendrier

Phase 1 : Semaine du 27 septembre au 01 octobre

Phase 2 : 1er semestre 2021/2022

Phase 3 : Ouverture du festival du 23 au 25 septembre 2022

Les Utopies Constructives est un festival dédié à l'innovation et à la recherche dans le domaine de l'architecture et de la construction.

Cet évènement est un espace d'expérimentation de réflexion sur les utopies contemporaines dans un monde confronté au changement climatique et à la finitude des ressources. Programmé du 23 au 25 septembre 2022 à Richelieu, ce festival mêle cycles de conférences, ateliers pédagogiques, événements culturels et réalisation de constructions inédites à échelle 1.

Objectifs du projet

— Développer de nouvelles pratiques collaboratives entre des écoles d'ingénieur, d'architecture et de design et créer des nouvelles dynamiques pédagogiques centrées autour de la mise en œuvre d'une réalisation concrète : le Festival des Utopies constructives à Richelieu

Programmation

Organisation du programme pédagogique autours de 3 sessions successives

Première session

« En quoi le parc de Richelieu peut-il être une ressource pour la Chancellerie et pour les habitants de la région ? »

Deuxième session

Mise en oeuvre scénographique du festival

Troisième session

Thème de recherche "Ressources et territoire" ou "sources matérielles et immatérielles d'un territoire / matières, savoirs faire et innovations"

Ecoles partenaires

École Boulle

École Duperré

Ensaama

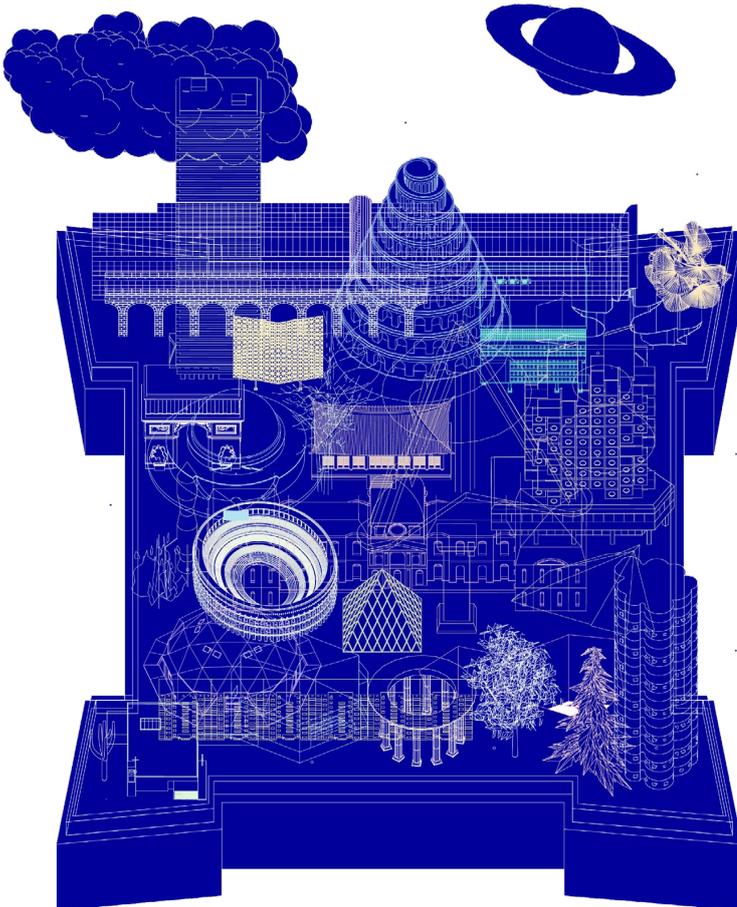
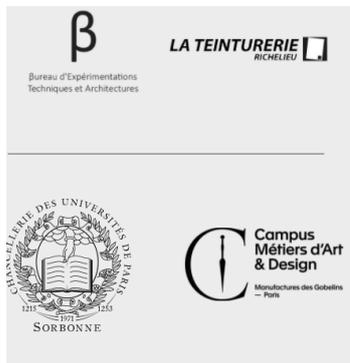
Centrale SupElec

École d'Architecture de la Ville et des Territoires (Paris-Est) - Université Gustave Eiffel

Laboratoire partenaire

ILEK - Université de Stuttgart

Porteurs du projet



Annexes

Les documents sont disponibles au format numérique

1. Cadre légal

1. Convention Ensaama /CDC
2. Convention constitutive Académie de Paris/Région Île-de-France/Mobilier national/Ensaama
3. Convention Région Ile-de-France / CMAD
4. Accord de consortium – 9 membres signataires
5. Charte d’engagement des partenaires
6. Conventions B2B entre le CMAD (représenté par l’Ensaama) et des partenaires privés

2. Compte-rendu des instances

1. CR du COS du 9 juin 2021
2. CR du COS du 28 septembre 2021
3. CR du COPIL du 29 septembre 2020
4. CR du COPIL du 27 avril 2021
5. CR du COPIL du 23 septembre 2021
6. CR de la Commission Valorisation
7. CR de la commission Parcours
8. CR de la commission International
9. CR de la commission Innovation

3. Supports de communication

1. Règlement d’usage de la marque Campus des métiers d’art et du design (INPI)
2. Brochure de présentation générale du Campus
3. Catalogue de l’offre de formation par domaine
4. Catalogue de l’offre de formation par diplôme
5. Annuaire des partenaires
6. Livret de présentation de la matériauthèque

4. Aspects financiers

1. Budget global 2019 – 2021
2. Budget prévisionnel 2022

5. Indicateurs

1. Document de référence Quededuc en cours de finalisation
2. Convention CDC/Ensaama - Annexe 7.A – Évaluation